

# Points Communs

La revue d'UrbaLyon

NO

1

MAI – 2021

DÉCRYPTER

**17 objectifs  
pour bâtir un projet  
de territoire durable**

ANALYSER

**Un Réseau Express Vélo  
pour connecter les territoires**

REPRÉSENTER

**Mieux connaître  
l'aire métropolitaine  
Lyon Saint-Étienne**



# Sommaire

## REPRÉSENTER

P 04 — Mieux connaître l'aire métropolitaine  
Lyon Saint-Étienne

## DIALOGUER

P 06 — Un outil d'intérêt général

## ANALYSER

P 08 — Un Réseau Express Vélo pour connecter les territoires

P 10 — Les réponses des métropoles aux nouveaux usages  
et services fluviaux

P 12 — Panorama

## DÉCRYPTER

P 14 — 17 objectifs pour bâtir un projet de territoire durable

## COMPRENDRE

P 24 — Requalifier les autoroutes urbaines

## ÉVALUER

P 26 — Une stratégie partagée pour la revitalisation de Vienne

P 28 — La fabrique de l'espace public dans la Métropole  
de Lyon

## OBSERVER

P 30 — Les enjeux des mutations du commerce

P 32 — Zoom sur

P 34 — Panorama

## SE RETROUVER

P 36 — Agir dans les territoires en mutation

## IMAGINER

P 38 — En 2040, quelle fabrique de la décision publique ?

## DÉCOUVRIR

P 40 — Une belle rencontre, le Bassin de Bourg-en-Bresse

## CONNAÎTRE

P 42 — Qu'est-ce qu'un animateur d'observatoire ?

## ÉCHANGER

P 44 — Nos instances

## PRÉVOIR

P 46 — Agenda



## **" Contribuer à la connaissance des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise et partager nos visions de son devenir "**

### **Béatrice Vessiller**

Présidente d'UrbaLyon,  
Vice-présidente de la Métropole  
de Lyon en charge de l'urbanisme,  
du cadre de vie et de l'action foncière

C'est un honneur d'avoir été élue Présidente d'UrbaLyon.

Je remercie à nouveau le Conseil d'administration de sa confiance. Ces premiers mois de présidence m'ont permis d'appréhender les évolutions importantes de l'Agence d'urbanisme intervenues ces dernières années.

Un fait marquant est évidemment l'assise territoriale de l'Agence d'urbanisme, incarnée par le « Carré métropolitain » de 125 km de côté. C'est aussi l'élargissement important de ses savoir-faire, en complément des métiers historiques de la planification stratégique et réglementaire et du projet urbain, cela pour accompagner la prise de compétences de la Métropole de Lyon, comme les politiques sociales et celles de la santé. Et enfin son tour de table partenarial, qui continue à s'élargir avec maintenant plus de 50 membres adhérents et 10 partenaires associés.

L'Agence d'urbanisme est une ingénierie forte et plurielle, sur laquelle de plus en plus de collectivités et d'organismes publics s'appuient pour définir et mener à bien leurs politiques et leurs projets. Elle permet également aux territoires et à leurs acteurs de se rencontrer et de dialoguer, de se nourrir des travaux menés, d'engager des réflexions de fond sur notre destin commun, les défis actuels et les façons de les relever. Parmi ceux-ci, la qualité de vie, la préservation des ressources, la solidarité, l'emploi et l'économie durables, la mobilité bas carbone, les biens communs que sont l'eau, l'air, le sol...

Pour cela, il faut notamment que l'important travail mené par le personnel de l'Agence d'urbanisme soit mieux connu de nos membres et de nos partenaires et, pour une part, des acteurs socio-économiques et de nos concitoyens. Ce chantier engagé de longue date s'est concrétisé avec la mise en ligne du site [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org) en octobre 2020, puis l'ouverture de son « espace membres » en décembre dernier et maintenant avec le lancement de *Points communs*, la revue d'UrbaLyon.

L'ambition s'affiche dans ce nom. Il s'agit de présenter les travaux menés, en impliquant nos membres et partenaires, mais aussi de contribuer à la connaissance des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise et de partager nos visions de son devenir. Ce semestriel permettra de présenter la diversité des missions d'UrbaLyon au travers des chantiers prospectifs, des publications des observatoires partenariaux, de l'élaboration des documents-cadres des politiques publiques, des projets de territoire et des actions de leur mise en œuvre, des scènes d'échange, des retours d'expérience nationaux, européens et internationaux...

—  
éclito

LE KIT DE CONNAISSANCE

DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE

LYON SAINT-ÉTIENNE

# Mieux connaître l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne

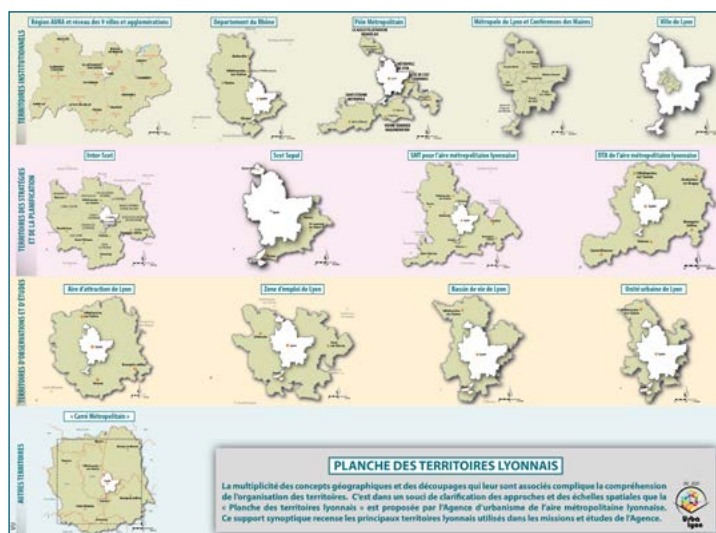
La multiplicité des découpages territoriaux et l'utilisation, souvent inappropriée, de termes géographiques mettant en perspective les dynamiques économiques, sociales et environnementales, compliquent la compréhension de l'organisation des territoires. C'est dans un souci de clarification des approches spatiales et conceptuelles qu'UrbaLyon a mis au point un *kit de connaissance* permettant d'outiller ses membres et ses partenaires sur la connaissance des différents territoires lyonnno-stéphanois, supports d'observations et d'études.

Composé de trois posters au 1/200 000<sup>e</sup>, d'un Lexique métropolitain et d'une Planche des territoires, le Kit de connaissance met en perspective l'ensemble des territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne de manière simple et synoptique. Avant tout à vocation pédagogique, ce kit s'adresse aux acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme de ce vaste territoire, et à ceux désireux de mieux le connaître.

Retrouvez ces ressources sur notre site internet  
→ [www.urbalyon.org/kitdeconnaissance](http://www.urbalyon.org/kitdeconnaissance)

## La Planche des territoires

La **Planche des territoires** permet de positionner une collectivité ou un EPCI au sein des territoires présentés dans le **Lexique métropolitain des territoires lyonnais**  
→ ci-contre la Planche positionnant la Métropole de Lyon.



## La géographie des transports de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne

Après les posters *L'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne* et *L'administration territoriale de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne*, élaborés avec l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise (Epures) dès 2010 et mis à jour régulièrement depuis, le poster **La géographie des transports de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne** vient d'être publié.

Il reprend les principales infrastructures ferroviaires et routières de l'aire métropolitaine et leurs équipements associés (gares, péages, échangeurs). Y figurent aussi les voies cyclables européennes.

En matière d'organisation des transports, il met en perspective les périmètres des Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et ceux du Sytral et du SMT pour l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.

Fidèle à l'esprit des deux précédents, ce poster dispose de trois cartogrammes synoptiques rendant compte, notamment, de l'étoile ferroviaire lyonnaise et du réseau routier rapide.

## Le Lexique métropolitain des territoires lyonnais

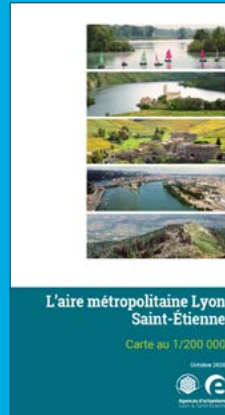


Le **Lexique métropolitain des territoires lyonnais** est un livret pédagogique de 12 pages permettant de mieux appréhender les différentes enveloppes territoriales auxquelles Lyon appartient et se positionne comme « chef de file ».

Chaque territoire fait l'objet d'une rapide présentation, de chiffres-clés et est resitué par ses acteurs et ses compétences.

# À découvrir

## Trois posters représentant l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne au 1/200 000<sup>e</sup>



L'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne



L'administration territoriale de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne



La géographie des transports de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne

Ces posters sont disponibles en format papier à la demande et consultables dans notre photo/cartothèque → [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)



# UN OUTIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Entretien avec **Jean Papadopulo**,  
Président de la Capi,  
sur la collaboration avec l'Agence

## TOUT D'ABORD, COMMENT ABORDEZ-VOUS CE NOUVEAU MANDAT ?

**Jean Papadopulo** : C'est mon second mandat comme Président de la Capi. Il s'engage pour moi autant dans la continuité que dans le changement. J'ai fixé notamment 4 grands principes pour guider notre action :

- une gouvernance affirmée en faveur de l'ouverture aux territoires et d'une coopération renforcée ;
- l'innovation pour nos politiques publiques et une relation aux usagers repensée ;
- la transversalité qui décloisonne les politiques menées, cela au service de l'intérêt public ;
- et enfin la participation citoyenne.

J'entends ainsi, avec l'ensemble de l'exécutif, mettre en place les bonnes conditions pour mener ce mandat. Cela se traduit par l'adoption d'ici la mi-2021 :

- d'un **projet de territoire** car, outre la capacité à construire le nouveau collectif politique, il s'agit de définir l'ambition et la stratégie de notre territoire. Cette démarche associe les partenaires de la Capi, mais aussi un panel de 40 citoyens ;
- d'un **pacte de gouvernance** qui précise le rôle et les liens de l'ensemble des instances formelles (Bureau, Conseil communautaire, Conférence des Maires), mais aussi des scènes d'expression de la société civile (Conseil local de développement, Panel citoyen) ;
- d'un **cadre financier pluriannuel**, garantissant les conditions de réalisation du projet de territoire, dans un cadre négocié avec les communes.

## CONCERNANT L'AGENCE D'URBANISME, QUELLE IMAGE EN AVEZ-VOUS ?

**J.P.** : Tout d'abord, l'Agence d'urbanisme est pour moi un outil d'intérêt général au service des collectivités. Elle offre la possibilité d'accéder à une banque de données extrêmement riche et à une connaissance mutualisée qui aident dans le pilotage de nos projets de territoire. Ce qui la caractérise, c'est tout autant son mode

de fonctionnement que son agilité et sa capacité à être aux côtés des territoires dans la durée, et surtout dans un accompagnement « sur-mesure ». Ce que j'apprécie avec l'Agence d'urbanisme, c'est une relation suivie dans le temps et efficace, les équipes sont présentes et réactives. Nos interlocuteurs ont une bonne compréhension de nos attentes car ils connaissent notre territoire et son histoire. Cela vous distingue d'un bureau d'études. Et pour nous qui sommes en quelque sorte un territoire d'interface entre les métropoles de Lyon et de Grenoble, votre ouverture à l'espace régional a du sens.

Enfin, l'Agence incarne la mise en réseau des différents acteurs publics de l'aire métropolitaine lyonnaise. C'est précieux pour nous, décideurs publics, de pouvoir compter sur cette connaissance élargie et qui s'enrichit régulièrement de l'adhésion de nouveaux territoires. Nous avons à apprendre de l'expérience des autres pour voir plus loin. C'est la vision que je porte sur beaucoup de sujets dans mon intercommunalité.

## AVEZ-VOUS EN TÊTE UNE ÉTUDE OU UNE MISSION EN PARTICULIER ?

**J.P.** : Le dernier travail marquant, qui constitue pour moi un matériel, un socle de connaissances, ce sont les 6 cahiers thématiques du Pôle Métropolitain. Ils apportent un éclairage sur les grands enjeux en matière de démographie, de qualité de l'air, de mobilité, de logistique, de commerce et de tourisme à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne et, plus particulièrement, des 6 territoires membres du Pôle.

Ces cahiers illustrent ainsi la capacité de l'Agence à nous accompagner sur des sujets au-delà de l'urbanisme à proprement parler. La logistique est une des filières emblématiques de l'économie de notre territoire et j'ai pu apprécier la richesse de l'information et de l'analyse apportée dans le cahier correspondant.



## " Ce que j'apprécie avec l'Agence d'urbanisme, c'est une relation suivie dans le temps et efficace, les équipes sont présentes et réactives "

Ces panoramas participent de l'interconnaissance et de la compréhension entre nos territoires. Nous sommes aujourd'hui dans un écosystème, et à ce titre, ils contribuent à la prise de conscience de nos interdépendances sur bon nombre de sujets, et de la nécessité de travailler ensemble pour avancer. Mieux comprendre les autres, c'est mieux travailler avec eux. A cet égard, la Capi s'est particulièrement investie aux côtés de la CCEL et de la Métropole de Lyon pour imaginer le devenir de la Plaine Saint-Éxupéry. Je crois à l'intelligence collective. Nous devons être capables de réfléchir ensemble aux sujets qui dépassent chacune de nos frontières administratives, sinon nous y perdrons tous. Cette démarche est portée par le Pôle Métropolitain, avec le soutien de l'Agence d'urbanisme.

### QUEL EST LE RÔLE DE L'AGENCE D'URBANISME AUPRÈS DU PÔLE METROPOLITAIN ?

**J.P. :** L'Agence d'urbanisme doit continuer d'appuyer le Pôle en mettant à disposition son expertise et ses réseaux. L'ingénierie apportée par les agences d'urbanisme, car je n'oublie pas celle de la région stéphanoise, vient utilement renforcer ses moyens, qui résultent de la mutualisation entre ses six membres. Nous sommes encore dans un temps de prise de connaissance entre les Présidents, du fait du calendrier électoral de 2020. Mais nous savons déjà que nous allons redessiner le Pôle en répondant aux attentes de chacun et en définissant notre projet commun. L'adhésion de nouvelles intercommunalités au Pôle émerge en parallèle. Nous avons besoin de comprendre l'intérêt, pour nous six, de ces adhésions et leur incidence sur le mode de fonctionnement du Pôle et le projet que nous souhaitons porter et quelles en sont les limites géographiques. Sur toutes ces questions, les Agences d'urbanisme

Communauté d'agglomération  
Porte de l'Isère (Capi)

22 communes

Population : 108 709 habitants (Insee RP 2018)

### Missions Urbalyon (réalisées ou en cours)

- AMO du Programme local de l'habitat
- Définition et mise en œuvre d'une stratégie foncière
- Portraits statistiques des quartiers en politique de la ville
- Appui à l'élaboration du projet d'aménagement durable et mise en situation sur 7 sites stratégiques du territoire,
- Accompagnement de la démarche « Capi 2030 »
- Bilan des actions du Plan de déplacements urbains
- Appui à l'élaboration d'une stratégie de mobilité



vont nous aider, à bâtir la feuille de route du Pôle Métropolitain et à analyser l'intérêt et les répercussions de chacune de ces nouvelles adhésions.

### QUELS SONT LES DÉFIS D'URBALLYON POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES ?

**J.P. :** Nous sommes dans un contexte où tout change en permanence. Nous avons subi au cours du mandat précédent, l'évolution de nos institutions, de nos périmètres, de nos compétences... Les organismes qui nous accompagnent doivent nous aider à répondre aux changements, tant ceux que nous avons voulus que ceux que nous subissons. Nos territoires ont d'importants défis à relever, l'Agence d'urbanisme doit continuer à nous accompagner. Et ce qui compte avant tout, c'est de maintenir votre agilité. Plus encore, nous avons besoin de vous en amont, pour nous apporter les éléments de prospective et nous aider à anticiper les changements. C'est cela que j'attends de l'Agence d'urbanisme ; j'ai besoin de cette anticipation permanente et d'identifier le chemin souhaitable. •

**Note :** La Capi est partenaire de l'Agence depuis 2010. L'entretien a été réalisé en février 2021.

# Un Réseau Express Vélo pour connecter les territoires

**Pour favoriser l'usage du vélo pour la mobilité quotidienne, la Métropole de Lyon engage la mise en place d'un Réseau Express Vélo (REV).**

**Les travaux menés par UrbaLyon ont permis d'articuler à ce projet d'autres politiques publiques, telles que la santé et le cadre de vie, de sensibiliser au choix des matériaux et de donner une plus forte place au végétal, tissant un fil paysager entre les territoires.**



## Répondre aux besoins de développement des modes actifs

La Métropole de Lyon a développé ces dernières années le maillage de son réseau cyclable. Derrière la volonté de faciliter l'usage quotidien du vélo, et plus largement des modes doux, l'objectif est l'amélioration du cadre de vie pour ses habitants. Mais le vélo doit pouvoir satisfaire aux besoins de déplacement de moyenne distance (3 à 15 km), des périphéries vers le cœur de la Métropole mais aussi entre communes limitrophes.

La Métropole projette donc le développement de 250 km d'infrastructures capacitaires de type Réseau Express Vélo (REV) afin de connecter les territoires. Ce réseau en toile d'araignée doit permettre de relier rapidement chaque commune, de manière sécurisée et confortable.

## Dépasser les seuls enjeux de mobilités

Il est apparu de suite important de croiser l'objectif de cyclabilité avec ceux des autres politiques publiques, pour ne pas commettre l'erreur d'une approche monofonctionnaliste.

Le travail de l'Agence d'urbanisme a ainsi porté sur l'identification des enjeux d'un tel projet et sur des recommandations pour sa mise en oeuvre. Par exemple, a été interrogée la pratique

du vélo dans un contexte d'augmentation des périodes de canicule et d'effets d'îlots de chaleur.

Pour y répondre, il a fallu privilégier une approche transversale, associant la question de la santé à celle de la mobilité, et rechercher dans le végétal une solution. Le végétal est alors rapidement devenu un axe fort du REV, faisant entrer dans le projet la trame verte et bleue et la préservation de la biodiversité. L'infrastructure projetée est alors devenue un maillon des continuités écologiques, et porte l'ambition d'atténuer les coupures et nuisances pour la faune et la flore.

Par liens successifs, le REV est rapidement apparu comme un projet intégrateur de nombreuses politiques publiques de la Métropole de Lyon : mobilité décarbonée, santé, paysage, biodiversité, bien-être... et à forte portée emblématique.... Et il ouvre la possibilité de nombreuses connexions avec les territoires voisins de la Métropole.

## Poser les orientations et principes d'insertion du REV paysager

Le travail partenarial entre l'Agence d'urbanisme et les Directions concernées de la Métropole de Lyon a permis de dégager plusieurs principes de base comme la séparation entre piétons et cyclistes, la possibilité pour deux cyclistes de circuler de front et de dépasser facilement, ou encore des aménagements bilatéraux dans les espaces denses et unilatéraux dans les secteurs les moins denses pour des vitesses plus élevées. Cela a abouti aussi à cinq orientations fortes :

– La place de l'arbre et du végétal au profit de la trame verte et de l'ombrage (palettes adaptées au contexte biogéographique et reconnaissable, emprise pour la croissance des végétaux...). Dans



DÉPLACEMENTS  
QUOTIDIENS  
MULTIPLIÉS PAR 5  
D'ICI 2030





## APPROCHE CROISÉE DES ENJEUX



### ENJEUX DES MOBILITÉS

Accompagner les flux  
pendulaires  
Développement du vélo  
et de la marche



### ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Biodiversité  
et trame verte  
Paysage et cadre de vie  
(dont îlots de chaleur  
urbains)



### ENJEUX DE MISE EN VALEUR DES TERRITOIRES

Participer au lien social et  
à l'appropriation des espaces  
Prendre en compte les usages  
et la désirabilité des  
territoires

## FAVORISER LES USAGES ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

les espaces moins végétalisés, il faut rechercher des matériaux clairs avec un albédo efficace et enfin il faut concevoir l'éclairage seulement en cas de nécessité et sur des couleurs ambrées en évitant les couleurs bleues nuisibles pour la faune, la flore et l'œil humain.

– L'importance de la signalétique pour assurer la continuité, la lisibilité et la sécurité des itinéraires. Le REV n'est pas un aménagement cyclable classique. Il doit nourrir la hiérarchie du réseau cyclable. Cela passe également par une signalétique récurrente en amont des intersections ou encore des pictogrammes de couleur blanche.

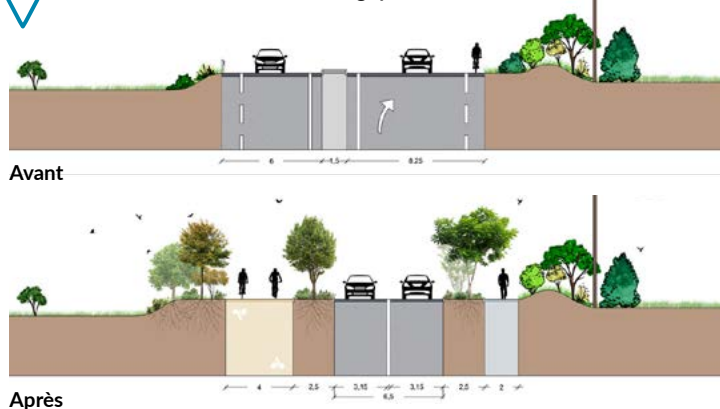
– Des aménagements qualitatifs sont à privilégier. Il s'agit d'attirer les usagers rapides pour qui la qualité du revêtement est particulièrement importante. La granulométrie du matériau employé doit donc être la plus fine possible pour offrir une résistance minimale au roulement.

– La nécessité d'éviter les dénivellations avec une mise en place de « niveaux zéro » ou encore d'abaisser les écarts de vitesse entre les véhicules motorisés et les cyclistes aux carrefours. Il est aussi impératif de veiller à l'entretien régulier des itinéraires (nettoyage, réparations, élagage...).

– La mise en valeur artistique et ludique pour les usagers. Le REV doit favoriser les interactions des populations de tous âges avec leurs territoires. Il s'agira également de sublimer des espaces parfois rectilignes ou peu attractifs. •



Piste cyclable longeant la route de Paris (Charbonnière-les-Bains) en direction de La Tour-de-Salvagny



Après

**Le REV,  
réseau  
cyclable  
et fil  
paysager  
reliant les  
territoires**

## REV & paysage ?

Les « autoroutes à vélo », développées principalement dans les pays d'Europe du Nord, sont appelées aujourd'hui Réseau express vélo (REV). Il s'agit d'axes cyclables capacitaires permettant d'associer la vitesse et le flux. L'originalité lyonnaise est d'intégrer à ce projet d'infrastructure cyclable d'autres politiques publiques, comme la santé et le cadre de vie, mais surtout l'ambition de mettre en place un fil paysager reliant les territoires les uns aux autres.

# LES RÉPONSES DES MÉTROPOLIS AUX NOUVEAUX USAGES ET SERVICES FLUVIAUX

Les fleuves, espaces à forte valeur écologique, font l'objet d'une demande croissante d'usages à la fois récréatifs et économiques. Parfois contradictoires, ils sont ou peuvent être sources de conflits.

Comment les métropoles se saisissent-elles de cette problématique ? Quelles innovations apportent-elles ?

Pour alimenter la réflexion de la Métropole de Lyon et de Voies navigables de France sur la gestion des occupations fluviales, l'Agence d'urbanisme a identifié des métropoles proposant de nouveaux usages et services fluviaux innovants et exemplaires.

Cette recherche de références (benchmark) met en avant trois Métropoles qui ont élaboré un schéma d'ensemble des usages et services fluviaux : Montréal, Nantes et Amsterdam. Il propose également une boîte à outils d'initiatives et d'expériences sous les angles suivant :

- nature et biodiversité,
- le réchauffement climatique,
- loisirs fluviaux urbains,
- baignade urbaine,
- mobilité des personnes,
- logistique urbaine,
- occupations temporaires et événementielles.

## ZOOM AMSTERDAM

### Une stratégie qui vise à rendre possible tous les usages

Depuis 2012, la Ville d'Amsterdam définit une vision spatio-économique de l'usage des fleuves et canaux, en se fixant pour horizon 2040. Cette stratégie vise à diversifier et densifier les usages, en cohérence avec le développement urbain. Son originalité réside dans une méthode qui croise une approche par l'usage et une approche géographique, avec des sites aquatiques pré-identifiés et adaptés aux usages futurs.

40 actions ont été identifiées. Elles sont mises en œuvre dans le cadre de programmes thématiques et d'opérations d'aménagement, à l'exemple du programme Waterrecreatie in ecologie, aujourd'hui opérationnel.



Source ▾

<https://bit.ly/3vVNYW4>



## 30 Métropoles à la loupe

Melbourne, Brisbane, Christchurch, Stuttgart, Zurich, Genève, Berlin, Copenhague, Séville, Linz, Amsterdam, Montréal, Bellingham, Memphis, Chicago, Duluth, New-York, Rouen, Caen, Toulouse, Rennes, Strasbourg, Paris, Le Havre, Pontivy, Val-de-Marne, Bordeaux, Nantes, Tanger, Buenos Aires... et la rivière Klarälven en Suède.

### ZOOM NANTES

#### Une stratégie portée à la fois par les citoyens et par la collectivité

Le grand débat "Nantes, la Loire et nous" en 2014 a été le point de départ d'un dialogue maintenant permanent autour de la mise en valeur du fleuve. Il associe les services de Nantes Métropole, les citoyens et les acteurs du territoire.

30 engagements ont été pris par Nantes Métropole, qui se traduisent par des réalisations concrètes au sein des 24 communes concernées. Leur mise en œuvre est coordonnée par la Mission Loire et fait l'objet d'un suivi par la Conférence permanente de la Loire, qui garantit l'atteinte des objectifs. Cette Conférence est composée de 19 membres : élus, personnalités, acteurs et citoyens.

Parmi les engagements réalisés ou en cours : un réseau de navettes fluviales (engagement n°2), la Guinguette Mauve (engagement n°4), le Plan de gestion de l'île de la Motte (engagement n°19).



# PANORAMA

## Les dernières études



### Restitution de l'atelier préparatoire du contrat de restauration du Rhône – 2021

L'atelier a permis d'identifier les pistes de travail qui préfigurent le prochain Contrat de restauration du Rhône : le cap stratégique, l'ambition écologique, les usages (la production hydro-électrique, l'approvisionnement en eau et l'accueil de public) et sa gouvernance.



### Évaluation des politiques d'urbanisation autour des gares métropolitaines – 2020

Quatorze ans après la signature du protocole d'accord « projet REAL » et douze ans après l'adoption du livret inter-Scot « Polarités et RER », qu'en est-il de la mise en œuvre du principe retenu d'une urbanisation préférentielle autour des 130 gares de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne ? L'étude identifie les forces et faiblesses de cet objectif et en tire des enseignements pour mieux articuler la relation urbanisme et déplacements alors que la nécessité d'un réseau ferroviaire express métropolitain est de nouveau affirmer.

→ [www.urbalyon.org/Urbagares](http://www.urbalyon.org/Urbagares)



### Dynamiques et projets de la Vallée du Garon – 2020

Ce travail permet d'éclairer les facteurs de réussite et les difficultés rencontrées par les acteurs de la Vallée du Garon et fait émerger les enjeux et les questionnements pour la construction d'un projet de territoire.

### Rénovation énergétique : utilisez les outils de l'urbanisme – 2020

Alors que le plan de relance gouvernemental consacre un effort important à la transition écologique en général et la rénovation énergétique des bâtiments en particulier, cette publication Urba4 propose et décrit les actions et possibilités offertes par le projet de planification et d'urbanisme pour faciliter la mise en œuvre de la rénovation.

→ [www.urbalyon.org/renovationenergetique](http://www.urbalyon.org/renovationenergetique)



### Le PLU intercommunal, vecteur de cohérence et démarche fédératrice pour l'intercommunalité – 2020

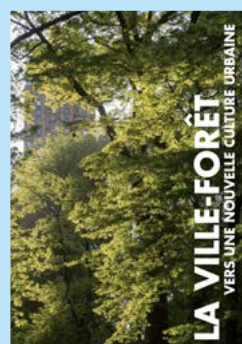
Cette plaquette Urba4 reprend 7 vidéos qui illustrent les apports d'une démarche de PLU intercommunal. Elles capitalisent des paroles d'acteurs, élus et techniciens, qui témoignent de leurs expériences.



### La Ville-forêt : vers une nouvelle culture urbaine – 2020

Le concept de Ville-forêt propose un nouvel horizon pour envisager la ville de demain : il ne se limite pas à l'idée d'implanter des forêts urbaines, il incite à repenser l'urbanisme au prisme de la forêt, et à nouer des alliances entre le minéral et le végétal. Les acteurs rencontrés formulent l'hypothèse que des leviers d'action sont dès à présent à notre portée.

→ [www.urbalyon.org/villeforet](http://www.urbalyon.org/villeforet)







### La labellisation Écoquartier de la ville de Saint-Fons sous l'angle des 17 ODD — 2020

Ce document illustre l'expertise menée par l'Agence d'urbanisme afin de mettre en correspondance les 20 engagements du référentiel national Ecoquartier et les 17 Objectifs du référentiel du développement durable de l'ONU.



### Cahiers de bassin de mobilité : exemple du Nord-Isère — 2020

Le Plan d'actions intermodalité (PAI) du SMT AML a pour vocation de faciliter le dialogue et l'organisation des actions des Autorités organisatrices de transport (AOT) au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise. Urbalyon et Epures ont réalisé un travail de diagnostic des principales gares des territoires et des fiches actions recensant des démarches à mener pour améliorer leur intermodalité. 8 cahiers de bassin de mobilité ont ainsi été constitués.  
→ [www.urbalyon.org/cahierdebassinordisere](http://www.urbalyon.org/cahierdebassinordisere)

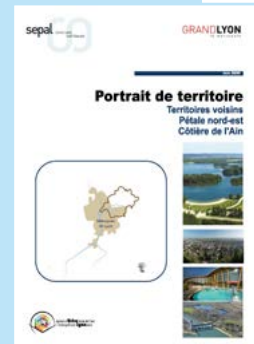


### Grand Site de Fourvière : portrait de territoire — 2020

Ce portrait associe les données statistiques et la représentation photographique afin de partager un état des lieux et une connaissance du territoire. Ce travail prolonge les travaux du plan guide réalisé en 2015 par l'Agence d'urbanisme.

### Portrait de territoire : la Côtière de l'Ain — 2020

Avec le desserrement du tissu productif de la Métropole, la Côtière de l'Ain est devenue une terre d'accueil de la logistique et de l'industrie. Elle bénéficie de sa proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise, des dessertes ferroviaire et autoroutière, notamment vers Genève, et d'un accès aisé aux espaces économiques de la plaine de l'Ain (Pipa, Centrale nucléaire du Bugey).



### Ambiances lumineuses au service d'une ville plus vertueuse — 2020

L'étude se décline autour de deux axes : l'impact de l'éclairage artificiel sur la biodiversité et les ambiances lumineuses pour développer les modes doux pour une ville des proximités.

→ [www.urbalyon.org/ambianceslumineuses](http://www.urbalyon.org/ambianceslumineuses)



### Hierarchie et référentiel des voiries ouagalaises — 2020

Ce document témoigne de l'apport d'UrbaLyon aux actions de coopération de la Métropole de Lyon auprès de la commune de Ouagadougou. Tout d'abord, la vision stratégique associée à la carte de hiérarchisation de la voirie permet de situer chaque projet d'aménagement de voirie dans un système fonctionnel global. Ensuite, les fiches « bonnes pratiques / bonnes questions à se poser » constituent un outil d'optimisation des investissements engagés.







# 17 objectifs pour bâtir un projet de territoire durable

**Passons  
d'une vision  
aménagiste et de  
la planification du  
développement,  
à une vision  
sociétale et à  
la mobilisation  
du plus grand  
nombre d'acteurs  
autour d'objectifs  
communs**

Notre intérêt pour le référentiel des 17 Objectifs du développement durable de l'ONU est né il y a quelques années. Il est apparu nécessaire de changer notre façon de penser le territoire ; en simplifiant, en passant d'une vision aménagiste et de la planification du développement, à une vision sociétale et à la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs autour d'objectifs communs.

C'est à ce moment-là d'ailleurs que le Conseil de développement du Grand Lyon rend un rapport « Quelle métropole pour les citoyens ? » et fait 40 propositions pour une métropole « inclusive, solidaire et citoyenne ». Et c'est dans cet esprit qu'UrbaLyon organise, en 2015, la 36<sup>e</sup> rencontre nationale des Agences d'urbanisme, en proposant comme thème fédérateur « l'individu créateur de ville ».

L'atelier de travail que nous organisons à Saint-Fons dans le cadre de la 36<sup>e</sup> rencontre confirme cela. Pour engager un projet fédérateur sur un territoire qui cumule les difficultés, il faut s'appuyer sur les richesses locales qui échappent aux statistiques, sur les initiatives qui ne sont pas portées par la sphère publique, sur le décroisement, la transversalité, les complémentarités des actions et projets de tous les acteurs impliqués localement. Pour cela, nous avons besoin d'une méthode, d'un référentiel.

Nous nous sommes intéressés d'abord au « cadre de référence de la ville durable » (*Reference Framework for Sustainable Cities* ou RFSC) proposé par l'Europe pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable de la charte de Leipzig (adoptée en 2007). Mais le dispositif a semblé trop complexe pour être largement appropriable ; au contraire du référentiel du développement durable de l'ONU, dont la formulation des 17 objectifs est universelle, entrant immédiatement en résonance avec les problématiques de la commune de Saint-Fons.



Surtout la déclinaison opérationnelle du référentiel est simple et garante d'une réelle transversalité entre les actions et les projets, qu'ils soient publics ou privés. Ainsi il permet de mettre en relation des acteurs qui habituellement peuvent ne pas se croiser ou ne pas se comprendre. À Saint-Fons, la démarche engagée par la municipalité, avec l'appui d'UrbaLyon et du Céréma, a permis la rencontre des habitants, des associations et des entreprises. Ces dernières ont facilement adhéré car les 17 ODD se rapprochent de leurs engagements au titre de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Cette démarche nourrit l'approche des territoires avec des objectifs qui font sens, moins conflictuels, qui révèlent le « commun ». Ce qui rapproche prend ainsi le pas sur ce qui sépare. En effet, les 17 ODD sont apolitiques, ils constituent de fait une plateforme de dialogue avec un postulat de non-hiérarchisation entre eux. Cela ouvre la possibilité de bâtir un projet de territoire porté par une approche partagée et d'identifier les projets et les actions qui en découlent.

Pour une agence d'urbanisme, c'est un changement de paradigme. Pour UrbaLyon, cela s'inscrit dans une dynamique d'évolution importante. Il s'agit d'associer à nos expertises historiques (thématiques, planificatrices, réglementaires...) de nouvelles compétences (sur la santé, le social, l'alimentaire, l'énergie...) et les savoir-faire nécessaires à l'animation du dialogue entre des acteurs de plus en plus nombreux et au rôle d'ensemblier territorial de projets et d'actions nouveaux et variés.

Ainsi les 17 ODD nous apparaissent comme une clé pour permettre à chaque territoire qui compose l'aire métropolitaine lyonnaise de s'associer à un projet commun en avançant à son rythme mais dans la même direction que les autres territoires. Il est ainsi possible de parler de Responsabilité sociale et environnementale du territoire et d'y voir un cadre qui donne sens au projet partenarial porté par UrbaLyon.



**Il est possible  
de parler de  
Responsabilité  
sociale et  
environnementale  
du territoire et d'y  
voir un cadre qui  
donne sens  
au projet  
partenarial porté  
par UrbaLyon**



# La matrice des 17 ODD

## Objectifs de développement durable simplifiés au prisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

- 1• Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes (revenus, accès aux soins...)
- 2• Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3• Permettre à tous une vie saine, en bonne santé et promouvoir le bien-être
- 4• Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie
- 5• Parvenir à l'égalité des sexes en mettant fin aux violences et aux discriminations en tout lieu
- 6• Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- 7• Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et à un coût abordable
- 8• Soutenir une économie partagée et durable, le plein emploi et un travail décent pour tous
- 9• Promouvoir une industrialisation durable au profit de tous, encourager l'innovation et l'accès aux réseaux
- 10• Réduire les inégalités au sein et entre les territoires par des actions efficaces et responsables
- 11• Faire en sorte que les territoires urbains et ruraux soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12• Établir des modes de production et de consommation durables pour une utilisation rationnelle des ressources
- 13• Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14• Exploiter de manière durable tous les milieux aquatiques, limiter les pollutions, les rejets et les déchets
- 15• Restaurer les écosystèmes terrestres en les exploitant de façon durable, gérer durablement les forêts, inverser le processus de dégradation des sols et favoriser la biodiversité
- 16• Assurer l'accès de tous à la justice, réduire toutes les formes de violence et favoriser des institutions efficaces, responsables et ouvertes
- 17• Renforcer les partenariats locaux pour le développement durable pour des actions concertées et soutenues



## CAS D'ÉTUDE

## Saint-Fons

Les 17 ODD pour nourrir le « Plan de Mandat »  
et faciliter sa mise en œuvre

Le Projet de territoire durable 2030 de la Ville de Saint-Fons retient 5 grands enjeux :

- 1— **former les acteurs aux interactions et à la transformation du territoire ;**
- 2— **développer l'ingénierie technique et sociale pour accompagner la transformation attendue ;**
- 3— **susciter un processus de participation et de gouvernance collaborative ;**
- 4— **accompagner la programmation et le monitoring des projets retenus ;**
- 5— **faciliter l'opérationnalité à court terme tout en tenant l'horizon de long terme.**



UrbaLyon accompagne la Ville de Saint-Fons pour la territorialisation et la programmation du Plan de Mandat 2020-2026. Le processus de travail est à la fois opérationnel, il permet d'en décliner les axes et les projets, et exploratoire, la démarche étant toujours en phase d'expérimentation.

Cela conforte le caractère innovant et pionnier de la commune dans l'application concrète des 17 Objectifs du développement durable, tout en permettant de poser les bases d'une méthodologie répliquable.

Diagramme du processus de travail autour du Plan de Mandat (PdM) et sa programmation



# Un outil pour mutualiser les politiques publiques locales

Les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU constituent un référentiel à vocation universelle dans lequel chacun peut situer ses propres enjeux économiques, environnementaux et sociaux, ainsi que ses projets.

Ils facilitent l'analyse systémique des actions locales, en les enrichissant et en facilitant leur appropriation par chacun (élus, citoyens, services, entreprises...).

Ils contribuent à identifier des « communs », des décloisonnements, des projets hybrides, qui dynamisent les acteurs dans un processus créatif et riche.

La matrice des 17 ODD invite aussi à initier de nouveaux processus de gouvernance, plus ouverts et plus larges, pour se questionner sur la préservation des ressources ainsi que sur les partenariats à construire.

Ils constituent une base de dialogue entre les acteurs à chaque échelle, dans le respect des spécificités locales. Chaque territoire peut se saisir de cet outil pour définir des trajectoires qui lui sont propres vers un développement localement plus durable, qui contribue alors à la préservation et à l'avenir commun de la planète.

## PAROLES

### CROISÉES

**Saint-Fons est pionnière dans l'utilisation du référentiel des 17 ODD. Quelle est l'utilité de cette démarche systémique appliquée par la ville ?**



### Christian Duchêne

Maire

“ Avec mes élus, nous nous sommes investis dans les ODD avec plusieurs objectifs. Les ODD correspondent aux axes prioritaires de notre plan de mandat en matière de développement durable, de solidarité, de santé, de participation citoyenne, d'insertion, d'innovation. Plus largement, ces ODD peuvent participer à une transformation profonde de la commune en la faisant porter par tous les acteurs : élus, habitants, acteurs associatifs ou industriels, services municipaux. En effet, une nouvelle page est en train de s'écrire pour la ville : celle de

l'élaboration d'un projet de territoire durable global intégrant la zone industrielle de la Vallée de la Chimie. Nous souhaitons aussi mieux articuler les actions de la commune et de la Métropole sur le territoire de Saint-Fons pour stimuler sa résilience. Nous avons décidé d'intégrer ces ODD comme guide de nos politiques publiques municipales. Nous avons l'ambition de les faire partager et de les adapter à notre territoire et à ses spécificités. Cette matrice nous permet de répondre aux urgences tout en nous inscrivant dans un projet de long terme. ”





### Lydie Gharib

Cheffe de projet Habitat- Mobilité- 17 ODD

“ Les ODD révolutionnent la manière de travailler des collectivités locales car ils nous obligent à construire des pratiques innovantes en termes de gouvernance, d'évaluation des différents types d'impacts des projets sur les différents bénéficiaires, de capacité à faire émerger de nouvelles coalitions innovantes, de financements hybrides...

Après avoir initié la territorialisation des ODD via une cartographie d'un nouveau genre mêlant subtilement des actions environnementales, économiques et sociales pour faciliter leur atterrissage, la ville doit à présent se lancer le défi de la mise en œuvre des projets stratégiques collaboratifs à impact collectif porteurs de synergies afin de remporter l'adhésion puis la contribution des acteurs du territoire. ”



### Thibaut Casters

Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement

“ Très tôt, j'ai travaillé la feuille de route de ma délégation en intégrant les ODD. Cela m'a permis d'illustrer la transversalité des projets de transformation urbaine et écologique que nous portons. Les ODD sont à la fois des objectifs et des outils pour assurer la résilience du territoire et de ses habitants. Il faut travailler à les rendre opérationnels et concrets mais ils sont un guide formidable pour stimuler et accompagner le changement et des innovations de toute nature (le collaboratif entre acteurs, la transversalité des politiques, les nouvelles économies...). Ce référentiel a aussi une utilité essentielle : être un instrument qui facilite la nécessaire coalition entre la Ville et la panoplie d'acteurs économiques, politiques, sociaux qui sont nécessaires pour concrétiser la programmation du développement durable. ”

**“ Ce référentiel facilite la coalition entre la Ville et la panoplie d'acteurs qui sont nécessaires pour concrétiser la programmation du développement durable ”**



### Franck Tornicelli

Directeur du Développement urbain et des services techniques

“ Pour moi, cette matrice amplement expérimentée dans la ville, a plusieurs utilités en raison de son caractère systémique et programmatique, tant aux échelles locales voire micro-locales, mais aussi globales. Mais si je retiens deux utilités, je dirais : la première est celle de pousser vers la transversalité de l'ingénierie technique locale, essentielle pour transformer les terri-

toires et qui reste très souvent un frein car son ancrage par silos est encore forte ; la deuxième : faciliter la mise en intensité de l'action publique, donc se challenger !

Ce n'est pas facile, mais on doit y aller. Notre atout : on a un coup d'avance par l'assimilation des ODD, et on peut diffuser ou partager nos acquis et difficultés au sein de la Métropole, avec UrbaLyon... ”



**17 ODD,**  
**MODE D'EMPLOI**

**7**  
**panneaux**  
**synthétiques**  
**Des chiffres**  
**clés**  
**Des exemples,**  
**source d'inspiration**  
**pour la mise en actions**

pour lire et comprendre la « roue des ODD », il faut :

- **Considérer l'objectif principal** au centre de la roue (la transition présentée sur le panneau) :  
*Exemple : des cadres de vie favorables à la santé et au bien-être (3<sup>e</sup> ODD)*
- L'appréhender à travers le prisme du 1<sup>er</sup> ODD (pas de pauvreté) :  
**qu'est-ce qui relie cette transition (la santé et le bien être) à la lutte contre la pauvreté ?**  
*Exemple : l'accès aux soins...*
- **Faire tourner la « roue »** et appréhender cette transition au regard des autres ODD, et ainsi de suite.

Ainsi l'amélioration de la santé et du bien-être suppose tout autant de travailler sur les politiques sanitaires que de renforcer l'action publique dans d'autres domaines comme l'alimentation (favoriser l'accès de tous à une alimentation saine), l'aménagement (des espaces publics de qualité) ou l'économie (développer des emplois décents) autant de facteurs qui interagissent ensemble.

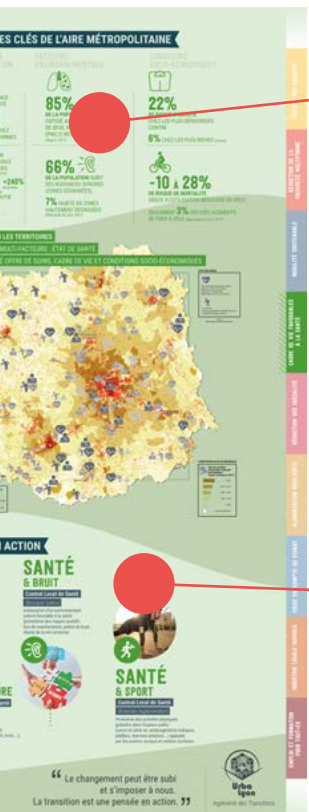
**UNE GRAMMAIRE**

**COMMUNE**

— pour relever ensemble les défis de la transition écologique

En 2020, l'Agence d'urbanisme a engagé un chantier interne visant à structurer une grammaire commune autour des questions liées aux enjeux de transition en s'appuyant sur la matrice des 17 ODD.

Cette démarche se concrétise par la réalisation de 7 panneaux synthétiques, conçus comme des supports de médiation.



**LES CHIFFRES CLÉS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE**

ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

STAGNATION ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ DEPUIS 20 ANS (France)  
**64** ANS CHEZ LES FEMMES  
**63** ANS CHEZ LES HOMMES

EXPLOSION DES MALADIES CHRONIQUES (1990-2015, France)  
**+107%** des cancers  
**+124%** des maladies cardio-vasculaires  
**+240%** de diabète  
**DÉCÈS : PLUS DE LA MOITIÉ DUS À DES CANCERS ET MALADIES CARDIOVASCULAIRES** (Région, France)

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

**85%** DE LA POPULATION EXPOSÉ AU DÉPASSEMENT DE SEUIL DE PARTICULES FINES (PM2,5) RECOMMANDÉ PAR L'OMS (Région, 2017)

**66%** DE LA POPULATION SUBIT DES NUISANCES SONORES (ZONES DÉGRADÉES),  
**7%** HABITE EN ZONES HAUTEMENT DÉGRADÉES (Métropole de Lyon, 2017)

CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

**22%** DE RISQUE D'OBÉSITÉ CHEZ LES PLUS DÉFAVORISÉS CONTRE **6%** CHEZ LES PLUS RICHES (France)

**-10 à 28%** DE RISQUE DE MORTALITÉ GRÂCE À L'UTILISATION RÉGULIÈRE DU VÉLO.  
 SEULEMENT **3%** DES DÉPLACEMENTS SE FONT À VÉLO (Métropole de Lyon, 2015)

Des chiffres clés qui interpellent et permettent de se situer, chacun à son échelle, de mettre en perspective sa propre trajectoire mais également d'envisager l'agir ensemble avec d'autres acteurs et/ou territoires.

**NOS TERRITOIRES EN ACTION**

**SANTÉ & BRUIT**  
 Contrat Local de Santé  
 Notation d'un environnement sonore favorable à la santé (prévention des risques auditifs lors de manifestation, police du bruit, charte de la vie nocturne)

**SANTÉ & ESPACE NATURE**  
 L'Évaluation d'impact sur la santé du parc municipal Zénith (Métropole de Lyon)  
 Analyse des effets du projet sur la santé (qualité des sols et de l'air, chaleur, sport, bruit, ...) au sein d'un COPIL multi-acteurs

**SANTÉ & SPORT**  
 Contrat Local de Santé (Roanne Agglomération)  
 Promotion des activités physiques gratuites dans l'espace public (cours en plein air, aménagements ludiques, pédiBUS, marches urbaines...) appuyée par les centres sociaux et centres scolaires

Des exemples qui témoignent de l'engagement des acteurs et des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise, une source d'inspiration pour la mise en actions.

## ET AILLEURS...



**“To achieve the 17 SDG, you need everyone and everyone should be included. It’s a fantastic opportunity to collaborate. It can really bring people together”**

## 3 questions à

**Henk Bouwman**

Secrétaire général du réseau Metrex

### EN QUOI LES 17 ODD EST UN SUJET D'INTÉRÊT ?

**Henk Bouwman :** Les 17 ODD sont extrêmement importants car ils donnent la direction, le sens, pour aller vers une société plus juste, inclusive, soucieuse de l'économie des ressources et bas carbone.

Le référentiel est très simple et peut facilement être compris par tous. En plus c'est une façon holistique de présenter les choses, dans toutes les dimensions de la vie quotidienne tout en montrant le lien entre elles.

C'est aussi le cadre d'intervention des politiques européennes, avec d'importantes aides pour ceux qui souhaiteront expérimenter des actions en ce sens au plan local. Cela concerne les villes mais aussi toutes les parties prenantes de l'action locale : citoyens, entreprises, universités... autant d'acteurs qui ont un rôle à jouer dans la transformation des territoires.

On ne part pas de rien pour agir en faveur du climat ou d'une meilleure utilisation des ressources. Mais les 17 ODD montrent comment associer les politiques pour aller vers une société plus durable et solidaire. Par exemple, l'intérêt de renforcer le lien entre la planification urbaine et la prise en compte des attentes des habitants, comme la santé, le logement, de la qualité de vie, la mobilité... C'est un cadre de référence très utile pour une agence d'urbanisme mais également pour les élus, les décideurs et les acteurs locaux.

Les 17 ODD nous amènent concrètement au passage à l'acte. Au sein du réseau Metrex nous avons commencé à aborder ce sujet, notamment lors de la rencontre de Lyon, en 2020. Déjà en Europe, des villes et des régions urbaines mettent en application ce référentiel, même si toutes n'en sont pas au même stade.

### QUEL EXEMPLE D'APPROPRIATION DES 17 ODD ?

**H. B. :** Amsterdam est sans doute la ville la plus avancée dans ce domaine. Elle a décliné ce référentiel dans des actions très concrètes, notamment en matière d'urbanisme. Elle l'a appliqué à sa politique d'entretien des espaces publics. Elle a ainsi questionné la façon d'aménager les espaces publics et la voirie, en prenant en compte les îlots de chaleur, les différents usages... Aussi elle associe les partenaires privés qui ont un grand rôle à jouer pour aller vers une économie bas carbone.

On peut citer également Turin, plus proche de vous. Lors du séminaire de Nuremberg, début 2021, Turin a témoigné de l'intérêt des 17 ODD sur le plan de la politique alimentaire pour rapprocher les lieux de production des lieux de consommation. C'est un exemple d'utilisation du référentiel à une échelle plus large, qui interroge la relation entre des territoires différents. L'objectif est d'organiser des coopérations entre des espaces urbains et ruraux afin de développer des circuits d'approvisionnement plus courts.

### DES AIDES DANS LE CADRE DU GREEN DEAL EUROPÉEN ET DU PLAN DE RELANCE NATIONAL

**H. B. :** Depuis 2013 et l'agenda mondial de l'ONU, les 17 ODD sont devenus beaucoup plus concrets. Ils ont été repris dans les politiques européennes et nationales. Ainsi l'Agenda urbain européen comme le « *Green deal* » reprennent le cadre des 17 ODD.

Des financements colossaux, de l'ordre de 1 800 milliards €, sont mobilisables pour la période de programmation 2021-2027 pour expérimenter de nouvelles actions et solutions et tendre vers une société inspirée par les 17 ODD, durable solidaire et inclusive. C'est une bonne opportunité pour agir localement dès maintenant et progresser vers la neutralité carbone. •

**“So we look to how to do things rather than why ?”**



## À propos de Metrex

Metrex (acronyme de *Metropolitan Exchange*) est un réseau de 50 membres répartis dans toute l'Europe : collectivités mais aussi chercheurs et praticiens des territoires, à l'image d'UrbaLyon.

Metrex est une plate-forme d'échange de connaissances, d'expertises et d'expériences sur les questions métropolitaines, qui permet aux régions et aux villes de travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun. Etablie à Bruxelles, son administration est basée à Lyon et elle dispose d'une antenne à Londres.

Début 2021, l'Agence d'urbanisme a adhéré au réseau Metrex, adhésion qui entraîne celle de la Métropole et de la Ville de Lyon. C'est une opportunité pour UrbaLyon d'élargir son réseau, d'enrichir ses connaissances et de favoriser les retours d'expérience, dans la lignée des Repères européens qu'elle organise depuis déjà 14 ans.



RETOUR

D'EXPÉRIENCE

### Un référentiel qui donne sens à l'action de chacun

En 2019, à l'occasion d'un séminaire de l'encadrement de la DDT 69, nous avons travaillé sur les 17 ODD et leur déclinaison en enjeux et priorités pour l'agenda 2030 de la France.

Cette approche a été très fédératrice et motivante. Elle a fait sens et suscité des échanges riches entre les participants issus de services et de métiers très différents, tournés certains vers les collectivités, d'autres vers le public, avec tantôt des postures de conseil et d'accompagnement, tantôt des postures régaliennes.

**Christine Guinard,**  
adjointe au Directeur  
départemental du Rhône

RETOUR

D'EXPÉRIENCE

Dès 2019, il a été décidé d'établir le rapport de développement durable du Département du Rhône en s'appuyant sur le référentiel universel des 17 ODD. En priorisant 8 objectifs correspondant aux valeurs et compétences départementales, cette décision a permis d'impliquer fortement et de fédérer les services dans la démarche.

Cette approche sera maintenant croisée avec le dialogue engagé avec l'État et les intercommunalités sur la transition écologique.

**André Goy,**  
directeur général adjoint au pôle  
territoires et projets du Conseil  
départemental du Rhône

### Ressources et contributeurs

#### Publications UrbaLyon

- *Un nouveau référentiel pour agir : les 17 objectifs du développement durable* - Point de repères, 07/2020.
- *Expérimenter la territorialisation des 17 ODD « Processus training »* appliqué à la Ville de Saint-Fons pour accompagner sa transformation, 02/2020.
- *Interfaces entre les 20 engagements Ecoquartier et les 17 ODD.* Phases 1 et 2, 06/2019.

RETOUR

D'EXPÉRIENCE

## Les 17 ODD et le SCoT Pays basque / Seignanx

Le SCoT Pays basque / Seignanx (166 communes, 2 EPCI, 330 000 habitants) a vite été intéressé par la boîte à outils 17 ODD / SCoT bâtie par Adage Environnement pour la Dreal Nouvelle Aquitaine. Pour des élus attachés à un aménagement de qualité d'un territoire littoral d'une grande sensibilité, préparer le territoire à la neutralité carbone et aux effets du changement climatique tombait sous le sens.

Le référentiel des 17 ODD permet notamment au Syndicat mixte en charge du SCoT et au Conseil de développement de travailler ensemble car il s'agit avant tout de penser un projet de société avant d'élaborer un document de planification. D'ailleurs les 17 ODD sont retenus comme grille d'évaluation du projet d'aménagement stratégique. Et pour le Conseil de développement, c'est l'opportunité de se positionner sur l'évaluation des politiques publiques.

Pour Létizia Delorme, directrice du Syndicat mixte en charge du SCoT, *l'alimentation (ODD2), la santé (ODD 3) ou l'énergie (ODD7) sont au cœur du projet stratégique et l'exercice de la cohérence doit s'inscrire dans un nouveau vocabulaire, celui de la résilience et des transitions à conduire pour le territoire.* La grille des 17 ODD aide à faire évoluer l'exercice vers quelque chose qui ait plus de sens et soit davantage connecté à la réalité des défis d'aujourd'hui sur les plans environnemental et sociétal dans un territoire large et un esprit trans-partisan. *Le vrai intérêt des 17 ODD est de faire entrer les dimensions sociales et économiques dans l'évaluation... c'est plus parlant pour les acteurs que la seule et stricte évaluation environnementale du SCoT.*



# REQUALIFIER LES AUTOROUTES URBAINES

**Voies express, voies rapides, traversées autoroutières... Quel que soit leur nom, les autoroutes urbaines créées durant le 20<sup>e</sup> siècle contribuent à dégrader le cadre de vie de plus de deux millions de Français vivant à moins de 200 mètres de ces infrastructures. Des dizaines de milliers de personnes sont concernées dans l'aire métropolitaine lyonnaise, à Villefranche-sur-Saône, Rive-de-Gier, Bourgoin-Jallieu, Givors, Vienne, Lyon, Villeurbanne, Bron, La Mulatière...**

## De nouvelles attentes

Ces infrastructures ont été réalisées dans un contexte bien différent de celui que nous connaissons maintenant. Elles ont permis, et permettent encore, d'acheminer d'importants flux de personnes et de marchandises. Il s'agit désormais de répondre aux objectifs d'une mobilité décarbonée et apaisée, d'espaces publics animés et du cadre de vie.

La requalification des autoroutes urbaines est à l'agenda de nombreuses agglomérations dans le monde. Les attentes des citoyens ont évolué, passant d'une exigence de vitesse à une injonction de fiabilité. La requalification des infrastructures routières est vue partout comme un véritable catalyseur de projets au service des territoires et de leurs habitants.

## L'Agence d'urbanisme aux avant-postes

UrbaLyon a commencé à travailler sur l'intégration urbaine des autoroutes pour l'élaboration du Scot



de l'agglomération lyonnaise (2010).

La relance des études pour le bouclage du boulevard périphérique lyonnais a également été l'occasion de réaffirmer l'importance de la requalification des axes rapides, en particulier celle de la traversée urbaine de l'agglomération par A6-A7. L'Agence d'urbanisme a alors développé différentes approches (recherche de références internationales, études pluridisciplinaires, prospective et imaginaires). L'idée générale consiste à renverser la vision de ces infrastructures, à les penser non plus comme des objets reliant un point A à un point B mais comme des axes desservant des espaces souvent à forts enjeux sociaux et environnementaux. L'intérêt est dans la profondeur des territoires qu'elles maillent.

Dès 2012, Urbalyon a partagé ses réflexions et propositions au sein d'un groupe de travail porté par la Fédération nationale des Agences d'urbanisme, qui a abouti à la publication « *Les métamorphoses de l'autoroute urbaine* » (éditions Alternatives).





Après métamorphose : une avenue métropolitaine arborée avec de larges espaces publics

## En savoir plus

*L'agrafe urbaine Bron Parilly, entrée Est de la Métropole : démarche de prospective territoriale* (2018)

*Les territoires Laurent Bonnevey : mise de fond pour un débat* (2016)

*Plan guide Rives de l'A6/A7 : éléments de diagnostic et enjeux* (2017)

## « Métamorphoses & Agrafes » concepts qui suggèrent une mutation progressive de ces voiries au bénéfice des territoires traversés et de leurs habitants

### Des questionnements similaires dans les territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise

L'Agence d'urbanisme a continué à étudier la transformation des autoroutes et voies rapides urbaines, tant dans l'agglomération lyonnaise (A43 Bron Parilly, A47 Givors, boulevard Laurent Bonnevey) qu'en dehors (exA7 Vienne, RN7 Tarare, RN7 Roussillon...).

Ces travaux développent un propos favorable à des « métamorphoses & agrafes », concepts qui suggèrent une mutation progressive de ces voiries au bénéfice des territoires traversés et de leurs habitants, avec un apaisement des vitesses. Ils prônent une vision globale prenant en compte l'impact des aménagements en matière économique, sociale et environnementale. Ils suggèrent une évolution progressive de l'infrastructure, une transformation par « touches », considérant ses rives comme des espaces à reconquérir, des potentiels pour développer un paysage et créer de nouveaux espaces d'aménités.



### Poursuivre ce chantier...

Depuis 2020, l'Agence d'urbanisme est de nouveau associée à un groupe de professionnels européens au sein de l'Expert Group Eurocities - Metrex « From Roads to Streets ». Ce programme d'échange de bonnes pratiques et de réflexions compare les démarches et projets des Métropoles d'Oslo, de Helsinki et de Lyon.

Lyon doit accueillir en 2021 une séance de l'Expert Group. Il s'agira de partager les bonnes pratiques lyonnaises, intitulées « Retrouver le bord du fleuve : le projet de transformation de l'autoroute M6/M7 », mais aussi de bénéficier des regards de ces experts européens sur les problématiques lyonnaises. Un workshop qui pourrait éclairer le chemin qui reste à parcourir. •

# Une stratégie partagée pour la revitalisation de Vienne



L'Agence d'urbanisme a accompagné la Ville de Vienne pour formaliser la stratégie et les pistes d'actions à déployer dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville », avec pour objectifs d'agir vite, de mobiliser acteurs publics et privés dans une même démarche et d'impulser des changements rapides et visibles.

**Retour sur cette collaboration avec le Maire de Vienne.**

## POURQUOI AVOIR MOBILISÉ L'AGENCE D'URBANISME POUR CE PROJET ?

**Thierry Kovacs :** C'est le regard extérieur que nous avons privilégié en sollicitant l'Agence d'urbanisme, avec le souhait de nourrir notre stratégie de ce qui se fait ailleurs mais aussi de disposer d'une méthode capable de mobiliser des partenaires qui ne connaissaient pas forcément notre territoire.

Le dispositif « Action Cœur de Ville » représente une véritable opportunité pour Vienne. L'Agence a parfaitement rempli le rôle attendu pour nous aider à bâtir notre feuille de route en moins de 18 mois. La démarche conduite a été saluée par l'État tant elle a associé un grand nombre d'acteurs et de partenaires du territoire.

## QUELS SONT LES POINTS SAILLANTS DE LA STRATÉGIE RETENUE ?

**T.K. :** Avec cette stratégie cohérente, nous montrons une fois de plus la nécessité de fédérer le plus possible vers un but partagé. Parce que les pouvoirs publics ne peuvent pas tout faire seuls, l'objectif est d'entraîner toutes les énergies vers la même vision du centre-ville de demain.

Le résultat est au rendez-vous et les actions à mener sont désormais clairement priorisées pour intervenir sur

les îlots stratégiques, sur l'habitat, les espaces publics, la végétalisation...

## QUELLES PREMIÈRES ACTIONS ALLEZ-VOUS METTRE EN ŒUVRE ?

**T.K. :** Certains projets que nous avons d'ores et déjà identifiés prennent toute leur pertinence dans ce projet d'ensemble de revitalisation : le jardin de Cybèle et notre concept de « galerie marchande à ciel ouvert » notamment. Avec cette stratégie et certains acteurs comme l'Epورا, nous allons acquérir des rez-de-chaussée vacants et remettre ainsi sur le marché des locaux commerciaux.

Avec l'exemple des jardins de poches, l'Agence d'urbanisme nous a convaincus de la pertinence d'acquérir des bâtiments au sein de certains îlots et de les démolir pour retrouver des espaces de verdure. Cela va redonner de la valeur au bâti environnant et donc de l'attractivité résidentielle.

## AVEC LA CRISE SANITAIRE, VIENNE ET LES VILLES MOYENNES SONT DE NOUVEAU SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

**T.K. :** En effet ! Je suis convaincu que les villes moyennes de l'aire métropolitaine lyonnaise ont un véritable avenir. Cela va probablement dans le sens de l'histoire puisque les habitants aspirent à vivre dans

**300  
À  
400**

**PLACES DE  
STATIONNEMENTS  
À SUPPRIMER**

**7**

**PLACES  
PUBLIQUES  
PIÉTONNISÉES  
À LONG TERME**

**“J’invite tous mes collègues à se lancer dans ces réflexions et à s’entourer des conseils qui ont une vraie plus-value, comme l’Agence d’urbanisme”**

**Thierry Kovacs**  
Maire de Vienne

des villes à taille humaine, associant la qualité de vie, le niveau d’équipements et la desserte.

La preuve en est qu’aujourd’hui 50% des transactions immobilières dans la commune se font au profit de Lyonnais. Ils y trouvent une ville de proximité, une ville avec tous les services, un tissu commerçant dense et une vie culturelle riche. La Ville de Vienne est extrêmement bien desservie avec 82 liaisons en train par jour, à 20 min du centre de Lyon.

Et « Action Cœur de Ville » nous permet déjà de conforter nos atouts !

## 3 propositions phares mises en avant

Un réseau d’espaces publics structuré et apaisé du Rhône à la ville haute et du cours Brillier à la place Saint-Louis

De futurs jardins de poche : impasse Sauge, rue Timon...

La salle des Fêtes, emblème du centre-ville, futures Halles Gourmandes de Vienne



© Andy Parant – Ville de Vienne

## Action Cœur de Ville, un accélérateur pour Vienne !

Le dispositif « Action Cœur de Ville » est un véritable catalyseur pour les villes moyennes, impliquant de nombreux partenaires financeurs dans la démarche.

L’Agence d’urbanisme a accompagné la Ville de Vienne en 2019 et 2020 pour co-construire le document-cadre fondateur de la stratégie pour son centre-ville.

Il s’agit d’une vision à court, moyen et long termes, organisée autour de 5 axes stratégiques :

- en faire un lieu d’accueil attractif et diversifié pour tous les publics ;
- intensifier son attractivité en jouant la complémentarité Commerce - Tourisme - Patrimoine ;
- l’apaiser et en améliorer les conditions de son accessibilité par tous ;
- l’embellir, en faire un véritable musée à ciel ouvert mais aussi un lieu habité et pratiqué de grande qualité ;
- compléter son offre d’équipements.

Cette vision partagée permet d’impulser une nouvelle dynamique en priorisant les investissements publics et en mobilisant les investisseurs privés. Parmi les actions prioritaires :

- le lancement de l’OPAH-RU, piloté par Vienne Condrieu Agglomération et la Ville pour initier les premières interventions de réhabilitation, de remise sur le marché de logements et locaux commerciaux vacants ;
- le réaménagement des cours Brillier et Romestang ;
- les premiers signes d’aménagement et d’apaisement du centre-ville (zone 30, piétonnisation...) ;
- la création d’un futur jardin de poche rue Timon, avec un portage foncier assuré par Epورا.

Satisfaite du travail de l’Agence d’urbanisme, la commune a engagé une nouvelle convention de partenariat pour 2021 et 2022. •



# La fabrique de l'espace public dans la métropole de Lyon

VERS DE NOUVEAUX

MODES DE FAIRE

**L**a politique des espaces publics de la Métropole de Lyon a construit sa notoriété autour d'une exigence de qualité. Elle s'incarne tant dans les aménagements réalisés que dans les principes de conduite de projet. Il existe ainsi une réelle culture de la fabrique de l'espace public propre à l'agglomération lyonnaise.

Mais l'importance croissante des enjeux climatiques, environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques... requestionnent cet héritage. Elle donne lieu à des processus de plus en plus ouverts et négociés qui conduisent à un foisonnement d'expérimentations et de nouveaux modes de faire (notamment co-construits avec les citoyens, tactiques pour accompagner l'évolution des usages, transitoires pour préfigurer le devenir du site).

Face à ces changements, sur quelles bases fonder une approche partagée et renouvelée de la conduite de projet en matière d'espace public, en capacité de relever ces nouveaux défis urbains ?

C'est pour répondre à cette vaste question que l'Agence d'urbanisme appuie les services de la Métropole de Lyon (Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine) afin de bâtir une culture commune dans la fabrique de l'espace public.



Aménagement transitoire Place Grandclément  
© Laurence Danière — Métropole de Lyon

## MÉTHODE...

Pour cette mission d'AMO, l'Agence a mis au point la démarche d'accompagnement résumée ci-contre, alternant des phases d'ouverture et des phases de priorisation.

Un processus inspiré du "*design thinking*", méthode centrée sur l'humain (usages, retours d'expériences "utilisateurs"), qui mobilise fortement l'intelligence collective et incite à expérimenter rapidement. Il s'agit de tester la solution auprès de son public afin d'éviter des développements éloignés des attentes réelles.

## BENCHMARK INTERNATIONAL

Objectif : **ouvrir le champ des possibles.**

En 2017, l'Agence d'urbanisme engage sa mission avec l'étude d'une **cinquantaine de stratégies et de projets menés par d'autres villes en France et dans le monde.**

Cette mise de fond a permis de partager une **vision d'ensemble des nouveaux usages et enjeux de l'espace public**, à l'occasion de **plusieurs temps forts organisés à partir de 2018.**

## ATELIERS CREATIFS

Objectifs : **inviter les acteurs à s'approprier les références du benchmark, à s'exprimer sur leurs attentes, et à se projeter dans l'usage de nouveaux modes de faire.**

Après un temps de présentation du benchmark, les participants sont invités à exprimer les freins et aspirations que ces références leur inspirent.

Les participants imaginent ensuite des projets innovants sur la base de territoires fictifs, dessinés sur des "plateaux de jeu". **Il leur faut mobiliser de nouveaux modes de faire, en s'inspirant du benchmark ou de leurs propres références "vues ailleurs" !**

Ces ateliers créatifs ont permis d'identifier les **principaux freins et aspirations à l'appropriation de nouveaux modes de faire**, prioritairement des **démarches permettant de préfigurer, co-construire, co-gérer, végétaliser les sites projets, ou encore de retenir un "fil conducteur" artistique ou culturel.**

## HUIT EXPERIMENTATIONS LOCALES

Objectifs : **faire connaître les démarches menées, mutualiser leurs enseignements et outils.**

La suite de la démarche a été construite sur ces enseignements, **au plus près donc des attentes et problématiques des services**, qu'ils soient en charge de la conception, de la réalisation ou de la gestion des espaces publics.

**8 expérimentations locales ont été documentées**, de l'intention aux résultats, en passant par les processus expérimentés, les conditions de réussite et les points de vigilance à anticiper.

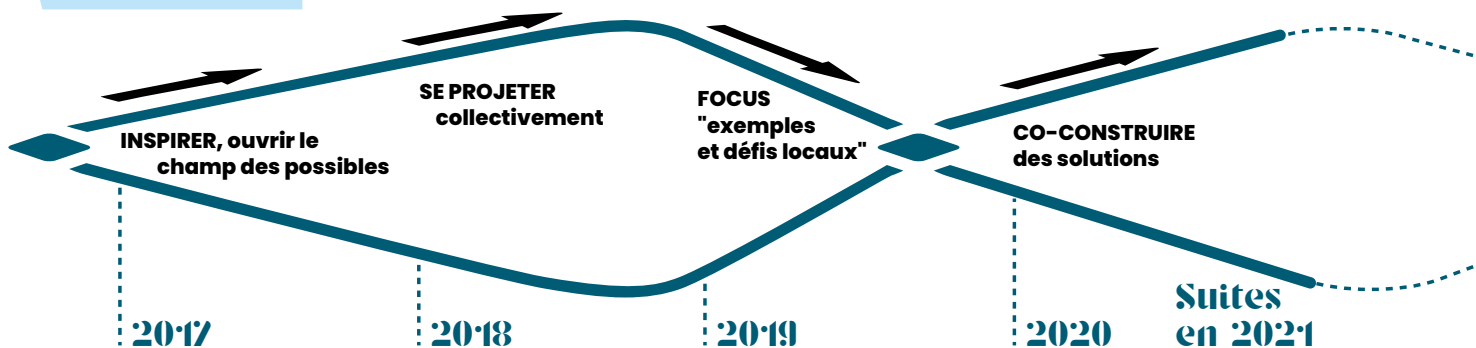
Un livrable a ainsi été réalisé **en vue de diffuser ces enseignements.** Un séminaire de partage a été tenu en 2020.

## UN SEMINAIRE AUTOUR DE SOLUTIONS OPERATIONNELLES

Objectifs : **des retours d'expériences opérationnelles par les équipes projets pour aller plus loin dans l'appropriation des démarches d'urbanisme transitoire, tactiques et participatives expérimentées dans les villes de Lyon, Paris, Grenoble et Zurich.**

**La recherche de solutions face aux défis majeurs rencontrés par les services en charge de la fabrique de l'espace public dans la métropole de Lyon.**

Parmi 26 défis, 8 sujets prioritaires ont été ainsi identifiés. Parmi eux : le défi climatique (adapter l'espace public face aux canicules et sécheresses, enjeu de végétaliser et rafraîchir la ville), le défi du partage de l'espace (usages de mobilité, qualité de l'air, polyvalence et temporalités) et le défi de l'accompagnement sur le temps long des projets urbains (démarches de préfiguration participatives, création et gestion de mobilier temporaire, etc.). •



# LES ENJEUX DES MUTATIONS DU COMMERCE

OBSERVATOIRE

PARTENARIAL DE L'ÉCONOMIE (OPALE)

Le commerce est bouleversé par les mutations économiques et sociétales : ralentissement de la consommation, modification des pratiques d'achat et de déplacements, accélération des rythmes de vie, conscience environnementale, souci du bien-être, progrès technologiques et évolutions réglementaires.

Ces mutations engendrent une recomposition progressive du paysage commercial. Leur accélération questionne les collectivités sur les nouveaux défis à intégrer dans les politiques publiques.

Retour sur l'étude réalisée par l'Opale en 2019-2020.



## Deux défis pour les collectivités

### Accompagner l'évolution des sites commerciaux monofonctionnels

Les opérateurs commerciaux questionnent leurs modèles pour s'adapter aux attentes des clients, avec l'omnicanalité et le développement de services en ligne de mire. Ces repositionnements amènent des fermetures de magasins, des réductions de surfaces (hypermarchés, galeries marchandes), des modernisations, des ouvertures de « points de contacts connectés et expérientiels ».

### ENJEUX POUR LES ACTEURS PUBLICS

- Considérer les **nouvelles composantes programmatiques** : compacité des formats, difficultés de certains secteurs (prêt-à-porter et jeux-jouets notamment), diversification des activités (services, restauration, loisirs, culture, santé, etc.).
- Stabiliser, voire diminuer, la part du

commerce pour une plus grande **mixité des fonctions** (loisirs, tertiaire, activités, équipements, logements) sur les **pôles commerciaux présentant les conditions préalables à une reconversion**.

### VISION DES ACTEURS PRIVÉS

- Des reconversions vers d'autres fonctions sont envisageables sur les sites desservis par des transports en commun performants.
- Du foncier disponible ou facilement mutable et l'accompagnement de la sphère publique sont des conditions de réussite pour ce type d'opérations longues et coûteuses.
- L'équilibre économique de l'opération détermine les potentiels programmatiques et les formes urbaines envisageables. Certaines activités sont plus rémunératrices (habitat, commerce, tertiaire) que d'autres (loisirs, fonctions productives et logistiques).

## En favorisant la consommation « sans contact » limitant les déplacements et les rencontres, la crise sanitaire accélère les mutations



# x4

**CHIFFRE D'AFFAIRES  
EN FRANCE  
MULTIPLIÉ PAR 4  
EN 10 ANS**  
(Fevad)



**PLUS DE 500  
MILLIONS DE COLIS  
EN 2018 EN FRANCE**  
(Fevad)

**LE TRANSPORT  
DE MARCHANDISES  
OCCUPE  
30%  
DE LA VOIRIE  
ET CONTRIBUE  
À 50% À LA  
CONGESTION  
DES VILLES**  
(Ademe)



### Accompagner les acteurs de la logistique

La hausse des e-commandes couplée à la démultiplication des points de retrait génère une intensification des flux de marchandises en ville. Les acteurs privés partagent le constat que la massification des flux, particulièrement des derniers kilomètres, est un défi qu'ils ne peuvent opérer seuls.

Les collectivités peuvent avoir un rôle moteur dans la promotion d'une chaîne logistique plus performante avec :

- une **gouvernance partagée** avec les acteurs de la logistique lors de l'élaboration des politiques de déplacements urbains,
- l'accompagnement au développement de **sites logistiques de proximité** en réservant des espaces dédiés (délaissés urbains, parkings...),
- des **aménagement spécifiques** : maillage d'un réseau de recharge de véhicules, adaptation des dimensions des voiries et des aires de livraisons au gabarit des véhicules,
- l'encouragement à l'utilisation de véhicules réduisant les nuisances. •



## MÉTHODOLOGIE

L'analyse a bénéficié d'échanges avec les opérateurs privés :

- **Enseignes** : Aldi, Auchan, Botanic, Boulanger, Carrefour, Décathlon, Frey, King Jouet, LDLC, Lidl.
- **Acteurs de l'immobilier** : Apsys, Carrefour Property et Carmila, Frey, Klépierre, Linkcity, Vinci immobilier.
- **Acteurs de la logistique** : Coup de pâtes, pôle logistique LDLC, Pôle d'Intelligence Logistique (PIL'S), pôle transport et emballage de Système U, Vert chez vous, Urby.

## En savoir plus

**Bulletin de veille du commerce n°9 - 2020**  
impact de la crise sanitaire

**Bulletin de veille du commerce n°8 - 2019**  
nouveaux concepts commerciaux  
Publications UrbaLyon et Epures

**10 ans de dynamiques commerciales dans  
l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne**  
Publication UrbaLyon et Epures - 2020



# ZOOM SUR

## OBSERVATOIRE

### DES DÉPLACEMENTS

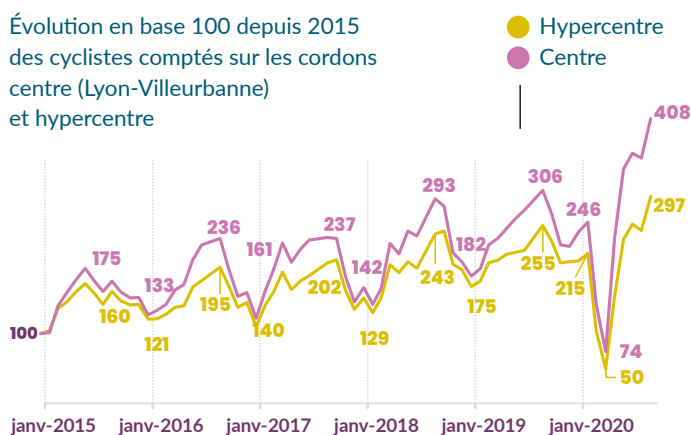
## Évolutions des pratiques et potentiels de développement du vélo

Entre les Enquêtes Ménages Déplacements (EMD) 2006 et 2015, l'usage du vélo a connu une mutation importante, caractérisée par une gentrification des utilisateurs, associée au développement du "vélotaf", principalement en ville. L'essor de la pratique du vélo pour les déplacements domicile-travail s'est accompagné d'une baisse de l'usage pour les déplacements inférieurs au kilomètre, et d'une forte diminution de la pratique chez les adolescents.

Cette publication examine le rapport quotidien des habitants à la proximité et montre les potentiels de report modal de la voiture vers le vélo. L'analyse indique que le facteur limitant principal concerne la cohabitation avec la voiture. En revanche, les contraintes d'organisation personnelle ont un impact plus modéré.

Elle montre enfin que la mobilité de proximité reste importante et stable dans le cœur de la Métropole, mais qu'elle baisse de façon sensible dans les autres territoires de l'aire métropolitaine.

Évolution en base 100 depuis 2015 des cyclistes comptés sur les cordons centre (Lyon-Villeurbanne) et hypercentre



## OBSERVATOIRE

### DE LA COHÉSION SOCIALE

## Précarité et quartiers en politique de la ville : les bénéficiaires du RSA

Ce cahier n°7 de l'observatoire de la cohésion sociale présente une analyse du profil des bénéficiaires du RSA dans les quartiers de la politique de la ville et les écarts avec le reste de la métropole de Lyon. Ce travail a associé cette dernière, l'État et la Caf du Rhône.

Dans la métropole de Lyon, 43% des personnes bénéficiant du Revenu de solidarité active (RSA) habitent dans un quartier en politique de la ville alors que ces quartiers accueillent 21% de la population.

Trois fois plus d'enfants vivent dans un foyer percevant le RSA dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que dans le reste de la métropole (29% contre 9%).

OBSERVATOIRE  
DES ESPACES  
AGRICILES ET NATURELS

## Le profil socio-économique des agriculteurs dans la métropole de Lyon

En 2020, l'observatoire des espaces agricoles et naturels a étudié la santé économique et la vie sociale des agriculteurs de la métropole de Lyon.

L'Agence d'urbanisme s'est associée à CerFrance, cabinet comptable spécialisé dans l'agriculture, pour traiter les données économiques.

Elle est allée au contact des exploitants afin de recueillir leurs avis pour l'écriture de la future politique agricole de la métropole de Lyon.

Une enquête en ligne a recueilli les contributions d'une cinquantaine d'agriculteurs et une douzaine d'entretiens a été menée, dans l'objectif de proposer des pistes d'actions au plus proche du terrain.

**Un enjeu fort pour les agriculteurs :** la reconnaissance de leur métier, une meilleure image auprès des habitants et moins de clivage entre les modèles agricoles (bio, conventionnel).

**Des agriculteurs singuliers** dont il est difficile d'établir un « portrait type », une multitude de paradoxes vécus qui renvoient à ceux qui traversent le monde agricole ainsi que la société contemporaine..

# 47%

**D'EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES**

(échantillon CerFrance)

**Bénéficiaires d'aides, elles sont en difficulté et cherchent à se diversifier pour survivre.**

# 28%

**D'EXPLOITATIONS EN MARAICHAGE / ARBORICULTURE / HORTICULTURE**

**Les plus performantes grâce à la vente en circuits courts.**

OBSERVATOIRE

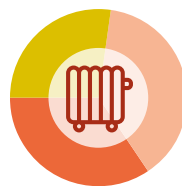
DE L'HABITAT

## La performance énergétique des logements

Depuis 2010, l'observatoire partenarial de l'habitat a capitalisé plus de 300 indicateurs statistiques et cartographiques à l'échelle de l'agglomération lyonnaise (périmètre Sepal). Un nouveau format de publication, " Déchiffrage " valorise ces données, chaque numéro mettant en avant une thématique particulière.

Le premier porte sur la performance énergétique de l'habitat, enjeu majeur qui fait l'objet d'objectifs particulièrement ambitieux. Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, l'État souhaite encourager la rénovation des logements

des ménages aux revenus modestes en allouant 1,2 milliard d'euros sur 5 ans avec un objectif de 75 000 logements rénovés par an.



**38%** ● chaudière individuelle  
**34%** ● chauffage central collectif  
**27%** ● individuel tout électrique

**LE CHAUFFAGE EST LE PREMIER POSTE DE CONSOMMATION DU SECTEUR RÉSIDENTIEL**

● Le secteur résidentiel représente **24%** des émissions de Gaz à effet de serre (GES) dans l'agglomération lyonnaise (périmètre Sepal)

● **42%** des logements y ont été construits avant 1971 (premières réglementations thermiques en 1974), soit 310 000 logements

● Les immeubles d'habitation construits de 1949 à 1974 représentent **40%** des consommations en énergie finale du secteur résidentiel.

# PANORAMA

## Florilège des dernières publications des Observatoires



### Flash N°1 : éducation prioritaire et politique de la ville – 2021

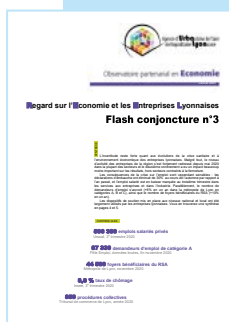
Cette nouvelle publication présente une actualisation des indicateurs suivis sur la réussite scolaire à la rentrée 2019 dans les collèges publics REP+, REP et hors éducation prioritaire de la métropole de Lyon.

→ [www.urbalyon.org/flash1educationprioritaire](http://www.urbalyon.org/flash1educationprioritaire)

### Acteurs culturels et créatifs dans la métropole de Lyon – 2021

Cette deuxième édition dresse un panorama statistique des acteurs culturels et créatifs dans la métropole de Lyon. Elle en dessine les contours, mesure le poids économique en termes d'entreprises et d'emplois. Elle aborde les forts impacts économiques de la crise sanitaire sur la plupart des secteurs, et en particulier sur la culture.

→ [www.urbalyon.org/acteursculturelscreatifs](http://www.urbalyon.org/acteursculturelscreatifs)



### REEL : flash conjoncture n°3 – 2021

Dans un contexte marqué par de nombreuses incertitudes, le niveau d'activité des entreprises de la région s'est fortement redressé depuis mai 2020, et cela dans la plupart des secteurs. Le deuxième confinement a eu un impact bien moins important sur les résultats, hors secteurs contraints à la fermeture.

→ [www.urbalyon.org/reelflash3](http://www.urbalyon.org/reelflash3)

### Développement durable : où en est le territoire de la métropole de Lyon ? Atlas commenté #2 – 2020

L'Atlas commenté #2 propose des analyses détaillées et des chiffres complémentaires pour quelques indicateurs sélectionnés parmi les 80 retenus en 2019. Cette édition est enrichie de 7 indicateurs et d'une synthèse #2.

→ [www.urbalyon.org/atlasODD2](http://www.urbalyon.org/atlasODD2)



### Crise sanitaire et logement dans l'agglomération lyonnaise – 2021

Le repli à domicile de la population lors du confinement du printemps 2020 a, plus que jamais, fait du logement l'élément central de nos vies. Dans quelle mesure le confinement généralisé a-t-il modifié la relation des ménages à leur logement ? Cette publication apporte un éclairage local sur des interrogations soulevées par la crise sanitaire.

→ [www.urbalyon.org/crisesanitairelogement](http://www.urbalyon.org/crisesanitairelogement)

### Aires d'attraction des villes – 2020

L'aire d'attraction est le nouveau périmètre établi par l'Insee. Il remplace l'aire urbaine dans l'analyse territoriale. L'aire d'attraction définit l'influence d'une ville-centre sur les communes environnantes, formant par association un pôle puis une couronne.

→ [www.urbalyon.org/airesdattractiondesvilles](http://www.urbalyon.org/airesdattractiondesvilles)





**Faire face aux violences conjugales : état des savoirs dans la métropole de Lyon — 2020**

Le Grenelle des violences conjugales a renforcé des dispositifs, et en a créé de nouveaux, dans l'objectif de rendre plus efficace la lutte contre ce phénomène. Ces dispositifs sont portés localement par différentes institutions et organismes (État, Métropole de Lyon, communes, associations...).

→ [www.urbalyon.org/violencesconjugales](http://www.urbalyon.org/violencesconjugales)



**Dynamiques et propriétés foncières dans le Rhône — 2020**

Il existe une bonne diversité de propriétaires pour le foncier agricole, leur nombre évolue de manière corrélée avec les surfaces agricoles et la part d'agriculteurs propriétaires est elle aussi constante. Il n'y a pour l'instant pas de phénomène de concentration des terres, ni de menaces par des investisseurs étrangers.

→ [www.urbalyon.org/dynamiquesetproprietesfoncières](http://www.urbalyon.org/dynamiquesetproprietesfoncières)



**Travailleurs sociaux de polyvalence dans la métropole de Lyon — 2020**

Le travailleur social de polyvalence va à la rencontre des familles en besoin d'aide sociale. Ce suivi précis permet d'identifier les problématiques sociales vécues au quotidien : logement, budget, conflit, autonomie, insertion... À partir de quelques 140 000 entretiens, la collectivité peut ainsi établir le profil des besoins sociaux de chaque territoire et adapter son action.

→ [www.urbalyon.org/travailleurssociauxdepolyvalence](http://www.urbalyon.org/travailleurssociauxdepolyvalence)

**Observatoire de Villeurbanne — 2020**

Cette 22<sup>e</sup> publication se compose d'une synthèse des chiffres clés de la commune et d'un rapport détaillé. Elle dresse un large panorama de connaissances de Villeurbanne : population et logement, économie et emploi, insertion et accès au marché du travail, géographie prioritaire et analyse par quartier.

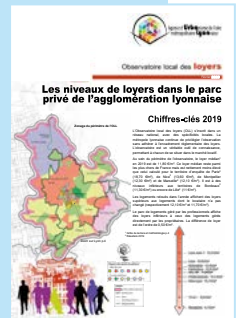
→ [www.urbalyon.org/observatoireeconomiquevilleurbanne](http://www.urbalyon.org/observatoireeconomiquevilleurbanne)



**Les niveaux de loyers du parc privé de logements — 2020**

Pour la sixième année, l'observatoire local des loyers publie les résultats des enquêtes menées auprès des professionnels du secteur et en gestion directe. En 2019, la moitié des locataires du parc privé du périmètre observé paie un loyer supérieur à 11,80€/m<sup>2</sup>. Ce loyer médian s'élève à 12,60€/m<sup>2</sup> dans la commune de Lyon.

→ [www.urbalyon.org/niveauxdeloyers2019](http://www.urbalyon.org/niveauxdeloyers2019)



**Observation du sans-abrisme : recueil d'expériences — 2020**

Cette publication présente les démarches d'observation du sans-abrisme mises en œuvre à Mulhouse, Lille et Nantes dans le cadre de la mise en œuvre accélérée du programme quinquennal pour le logement d'abord. Sont abordés le contexte de la démarche, les champs de l'observation, les méthodologies retenues et les moyens mis en œuvre.

→ [www.urbalyon.org/sansabrisme](http://www.urbalyon.org/sansabrisme)





# Agir dans les territoires en mutation

Tout un programme au cœur du webinaire de janvier 2021 souhaité par AURA-Hlm, préparé et animé par le réseau des 4 agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes... Plus de 90 participants se sont intéressés aux expériences de bailleurs sociaux et ont débattu de solutions pour les territoires en mutation.



Ce webinaire s'est révélé être une scène d'échanges partenariale particulièrement innovante, mobilisant l'ingénierie territoriale sur des territoires souvent considérés comme peu attractifs, mais en réalité en profonde mutation. Si sa préparation et son animation ont été confiées par AURA-Hlm au réseau Urba4 et le rôle de Grand témoin à Pierre Jarlier, il a impliqué de nombreux bailleurs sociaux, engagés au plus près de ces territoires.

La mise en présence des forces vives de l'action territoriale publique (État, ANCT, Cerema, Action logement, Banque des territoires, bailleurs sociaux, agences d'urbanisme...) a permis d'évoquer les enjeux d'aménagement et d'accompagnement de territoires régionaux, pour lesquels la formulation « en mutation » remplace de plus en plus celle de « détendus ».

Le constat est partagé d'une remise en mouvement en raison d'une attractivité retrouvée, notamment pour les centres anciens, associant services et équipements, commerces et population.

Ainsi pour l'ancien Sénateur du Cantal, Vice-président du Département, Maire et Président d'une Communauté de communes (Saint-Flour), les ressorts de cette nouvelle attractivité territoriale ne peuvent être envisagés que par une action collective, partagée avec de nombreux partenaires, en faveur de la qualité de vie. Pour faire émerger ce projet territorial global, il apparaît donc essentiel de développer une approche multithématique et multiacteur. Un véritable écosystème local au service des habitants !

## Un séminaire en 3 temps

- 1 Les territoires en mutation, de quoi parle-t-on ?
- 2 Les dispositifs d'ingénierie sur les territoires en mutation
- 3 Retours d'expériences des bailleurs sociaux dans les territoires AURA





Le réseau Urba 4 a été **mobilisé** par AURA-Hlm pour préparer et animer un webinaire réunissant plus de 90 participants autour des enjeux d'attractivité des territoires régionaux en mutation.



Tour d'écran des intervenants !



## 2 questions à

**Aïcha Mouhaddab,**  
directrice d'AURA-Hlm

### POURQUOI CE WEBINAIRE EN ÉCHO À LA LOI 4D ?

**Aïcha Mouhaddab :** Parce que les territoires ont besoin plus que jamais de souplesse et d'agilité en matière de législation ! Le projet de loi 4D (différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification) définit le cadre applicable aux contrats de cohésion territoriale, qui ont vocation à constituer le cadre de mise en œuvre des interventions de l'État. Ils doivent être articulés avec les projets de développement et d'aménagement élaborés par les collectivités locales à l'échelon infrarégional, dans un objectif de bonne coordination des politiques publiques. Ce projet de loi acte aussi le principe de différenciation territoriale, et de l'expérimentation d'une délégation complète de compétences en matière de logement.

**"Ce projet de loi acte aussi le principe de différenciation territoriale, et de l'expérimentation d'une délégation complète de compétences en matière de logement."**

Enfin, ce projet prévoit l'ouverture du droit à des outils renforcés de maîtrise foncière et budgétaire dans les projets partenariaux d'aménagement et les grandes opérations d'urbanisme.

### ET DONC LES AGENCES D'URBANISME POUR CET « AGIR ENSEMBLE » ?

**A.M. :** Les agences d'urbanisme accompagnent les collectivités et les organismes publics dans leurs stratégies territoriales et leurs projets, et leurs travaux rejoignent les préoccupations des organismes de logement social ainsi que de l'ensemble des opérateurs et partenaires qui œuvrent au service des territoires et de leurs habitants.

Les bailleurs sociaux et la gouvernance de l'AURA-Hlm ont souhaité impulser ce format de rencontre en raison de la nécessité d'avoir un espace de dialogue pour faire bouger les lignes sur les territoires en mutation. Il n'y a pas de revendication à être chef de file mais une proposition à davantage mettre en réseau les acteurs dont le mouvement Hlm et les bailleurs. Ces derniers ne porteront pas seuls les possibilités d'expérimenter mais proposent une tribune pour aider à tirer des fils et plaider collectivement sur les leviers identifiés.

Le savoir-faire et la prise de recul du réseau des agences d'urbanisme a été et sera une aide précieuse. •

# EN 2040, QUELLE FABRIQUE DE LA DÉCISION PUBLIQUE ?

**La 41<sup>e</sup> rencontre nationale des agences d'urbanisme « Explorer nos futurs (heureux) » a proposé à travers une série d'ateliers de se projeter à l'horizon 2040. Le réseau Urba4\* a porté un travail collectif sur la fabrique de la décision publique en 2040 et le rôle que les agences pourraient y jouer.**

Extraits de l'article publié dans *Horizons publics* (n°19)

## Comment imaginer un futur à 2040 ?

Nous avons privilégié une « prospective du comment », focalisée sur les processus de fabrication et de conception des politiques publiques, sur leurs mécanismes de déploiement et de mise en œuvre, ainsi que sur leurs dispositifs de suivi et d'évaluation. En partant de l'hypothèse que les territoires ne manquaient pas d'idées et d'orientations politiques, mais peut-être d'attention sur leur processus de design et d'élaboration.

Il nous a fallu d'abord partager les constats d'hier et d'aujourd'hui : le « déjà là », pour définir ensuite des tendances lourdes (anthropocène, financiarisation de l'économie, individualisme, poids des réseaux sociaux, défiance politique, etc.), des incertitudes majeures (traçage numérique, néo-planification économique, hédonisme, gouvernance citoyenne, etc.) et des ruptures critiques (déclin démographique, vote obligatoire, exode urbain, municipalisme, fermeture des frontières, etc.), jugées plus ou moins vraisemblables et impactantes à l'horizon 2040.

Près de 80 facteurs de changements ont ainsi été identifiés. Ils ont été mobilisés au sein de Prospect'Us, jeu sérieux conçu par l'Agence d'urbanisme de Lyon, permettant de faire appel à l'aléatoire et ainsi décaler les regards et se projeter collective-

ment à un horizon lointain. Plusieurs récits ont été produits par les participants, puis synthétisés en une seule « figure ».

## Vers une décision publique plus collégiale au service d'une gestion des communs

Imaginons... « Des mouvements citoyens puissants se structurent partout dans le monde autour de l'écologie, de la santé (soins, alimentation, pollution), de la sécurité (discriminations, violences, extrémisme), de l'éducation... Canicules, pénuries d'eau potable et coupures de courant liées à la baisse de la production hydroélectrique et au déficit de refroidissement des centrales nucléaires, se traduisent par un état d'urgence écologique d'échelle nationale décrété pour plus de dix ans.

La réactivation du mouvement des Gilets Jaunes et l'annulation de la Présidentielle de 2027 débouchent sur un processus constitutionnel pour renouveler la démocratie française et refonder l'Union Européenne. L'État se repositionne sur un rôle de régulateur plus que de prescripteur et soutient fortement les initiatives locales [...]. Les intercommunalités sont devenues des collectivités à part entière, la commune est recentrée sur des missions de proximité. Les coopératives d'intérêt collectif et les régies publiques essaient (...).

Une nouvelle institution territoriale est créée en 2032 : les Biorégions. Celles-ci fédèrent les acteurs publics, coopératifs et privés autour de la gestion des communs (eau, énergie, transports, forêt, terres arables, foncier, logement abordable...) à l'échelle de grands bassins écologiques. Elles sont administrées par un Conseil des parties prenantes. L'intelligence artificielle est mobilisée pour une gestion fine de l'équilibre des besoins en ressources locales.

\* Le réseau Urba4 regroupe les 4 agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Lyon et Grenoble) et constitue une ingénierie mutualisée qui répond au besoin d'accompagnement des acteurs et des territoires. Outre l'amélioration et le développement de la connaissance des territoires de la région, cette mise en réseau permet d'objectiver le fait régional et les dynamiques métropolitaines, d'articuler les différentes échelles territoriales, de favoriser le dialogue et la cohérence des politiques publiques, de suivre et d'anticiper les évolutions et de développer une vision prospective.

Pour accompagner cette collégialité, l'ingénierie territoriale ne peut plus se contenter d'apporter des solutions ou une expertise "clé-en-main". Elle adopte une posture de médiateur (garant d'un cadre de confiance), de traducteur et d'éclaireur (par une expertise objective au service de la décision). »

### Plusieurs trajectoires souhaitables, certains angles morts inexplorés

Dans le récit que nous avons ainsi imaginé, quatre trajectoires apparaissent souhaitables :

- un renouvellement profond des politiques publiques à travers leur décloisonnement thématique et territorial (avec une ingénierie multi-institution) ;
- une évolution du rôle de l'élu local, notamment garant du cadre de confiance nécessaire au débat des parties prenantes (médiation) et des conditions de mise en œuvre des propositions formulées (traduction) ;
- une plus grande collégialité dans la fabrique de décisions, mettant pleinement en œuvre un cadre législatif déjà existant : conseils de développement, association de la population à la conception et à l'évaluation des politiques publiques. Avec un rôle d'animateur à renforcer pour ces structures ;
- une évolution du système de valeurs, avec la mise en avant d'une gestion des communs comme condition fondamentale (ou la définition d'intérêts communs).

**Cet éclairage n'est évidemment qu'un futur possible parmi d'autres. Des champs ont été peu explorés : le rôle des multinationales, la montée des populismes, la culture du risque et le rôle accru des sociétés d'assurance, l'impact du vieillissement, la hausse des précarités, l'évolution vers une société du soin, la privatisation des services publics, les tensions sur les ressources stratégiques, l'engagement citoyen...**

### Quelle place pour les agences d'urbanisme dans l'ingénierie territoriale de 2040 ?

Fortes d'une mission d'intérêt général, les agences d'urbanisme bénéficient déjà d'un rôle de médiateur, de traducteur et d'éclaireur pour les acteurs et les territoires avec lesquels elles travaillent. Elles occupent une place significative dans la construction du dialogue territorial et continueront sans aucun doute à le faire à l'avenir. Quelques trajectoires possibles émergent :

- des agences « en tension », confrontées à la



© Lou Herrmann

raréfaction des deniers publics et devant trouver un nouveau positionnement dans une ingénierie en pleine recomposition ;

- des « outils communs », jouant le rôle de tête de pont dans l'écosystème de l'ingénierie publique territoriale ;
- des agences « vigies », renforçant leurs capacités d'observations pour objectiver les tendances et les impacts de l'action des collectivités ;
- des agences « expertes », éclaireuses du dialogue entre parties prenantes des projets et politiques ;
- des agences « animatrices » de partenariats et coopérations entre acteurs privés, citoyens, publics, scientifiques ;
- des agences « prototypeuses » de politiques publiques territoriales ou de projets à mettre en œuvre de façon expérimentale.

Une certitude : la structuration des intercommunalités et les interrogations sur l'ingénierie publique territoriale interrogeront nécessairement l'évolution des agences d'urbanisme. •

## ET LES AGENCES D'URBANISME AUJOURD'HUI ?

En ouverture de la 41<sup>e</sup> Rencontre de la Fnau, la Ministre Jacqueline Gourault a souhaité que l'ingénierie publique constitue davantage un réseau territorial dynamique.

Le protocole Etat-Fnau 2021-2026 doit permettre d'y répondre en continuant à renforcer les partenariats entre les agences d'urbanisme, les collectivités et les services de l'État, en complémentarité de l'appui de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Aux agences d'urbanisme d'y répondre aussi en renforçant leurs réseaux d'ingénierie aux échelles régionale et nationale, mais aussi européenne et internationale.



# Une belle rencontre, le Bassin de Bourg-en-Bresse

Créée en 2017, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) est une jeune collectivité. Elle regroupe 74 communes et s'étend sur 1240 km<sup>2</sup>.

Le bassin de Bourg-en-Bresse s'intègre aujourd'hui pleinement dans l'aire métropolitaine lyonnaise, vaste système métropolisé au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, espace vécu quotidiennement par ses habitants et ses entreprises. Les dynamiques de périurbanisation des dernières décennies ont rapproché les deux aires d'attraction de Lyon et de Bourg-en-Bresse, dont les centres sont distants de 60 km.

Le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse bénéficie d'une localisation privilégiée et d'un bon réseau d'infrastructures à proximité des grands corridors d'échanges nord-sud entre l'agglomération lyonnaise et les territoires de Bourgogne-Franche-Comté et en connexion directe avec le Franco-Genevois (90 km).

Le territoire compte 132 700 habitants ; sa croissance démographique de 1 % par an est portée par l'arrivée de nouveaux ménages, reflet d'une attractivité forte. En lien avec cette dynamique, la progression du parc de logements reste soutenue (+875 logements par an depuis 10 ans).

Le territoire accueille une population mixte, diversité qui se retrouve tant dans le profil des ménages que celui des qualifications, avec des écarts de revenus qui peuvent être importants.

Il se distingue par un taux de chômage historiquement plus faible que la moyenne régionale. Ce résultat ne doit pas occulter certaines difficultés, comme en témoigne par exemple le nombre de personnes les plus éloignées de l'emploi.

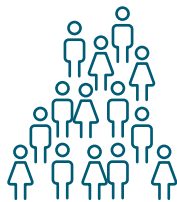


La croissance des emplois illustre le dynamisme de l'activité économique. Les activités tournées vers la santé et le social, l'administration publique et les services de proximité constituent le premier moteur de l'économie locale. À titre d'exemple, le centre hospitalier Fleyriat est le 1<sup>er</sup> employeur du territoire. Et les fonctions de logistique et de négoce contribuent encore pour une bonne part à la création d'emploi.

Mais un socle industriel a été préservé, avec des filières emblématiques, très ancrées localement, à l'image de la mécanique, la métallurgie, la carrosserie industrielle (17 % de l'emploi salarié privé en 2018) ; et les services aux entreprises représentent plus d'un quart des emplois salariés. L'innovation et le développement des savoir-faire s'incarnent dans la technopole Alimentec, cluster d'une filière agroalimentaire reconnue.

« La Belle Rencontre », telle est la marque de territoire que s'est attribuée l'agglomération de Bourg-en-Bresse, signe de l'ouverture aux autres pour bâtir son projet d'avenir en s'appuyant sur ses atouts naturels et patrimoniaux, son cadre de vie, son dynamisme économique, et continuer à se positionner comme un territoire d'accueil pour les entreprises et les différents profils de ménages. •





**132 682**  
habitants

+1,1% par an de 2013 à 2018



**2,2 personnes**

Taille moyenne des ménages

(identique à l'échelle du carré métropolitain)

**36%**  
des ménages  
sont des **personnes seules**  
(identique à l'échelle du carré métropolitain)

**13300 euros**

Revenu médian par unité de consommation  
(17600 euros à l'échelle du carré métropolitain)

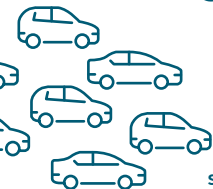
**57 000**  
emplois

dont 40 000 emplois  
salariés privés



**8,4% de chômeurs**

(9,1% à l'échelle  
du carré métropolitain)



**84% des actifs**

se déplacent au travail en voiture  
(71% à l'échelle du carré métropolitain)



Maisons  
**63% du parc**  
(47% à l'échelle du carré métropolitain)

**8750 logements**

livrés ces 10 dernières années



## Entretien

avec **Guillaume Fauvet**,

VP en charge de la stratégie territoriale et du foncier  
à la Communauté d'agglomération du bassin  
de Bourg-en-Bresse

### Notre adhésion à l'Agence d'urbanisme répond à plusieurs motivations.

La première est que nous avons identifié le besoin de structurer un outil d'observation pour mieux nous connaître, je rappelle que la CA3B est jeune et résulte de la fusion en 2017 de 7 EPCI, mais aussi pour assurer le suivi de notre projet de territoire défini en 2018. Si nos services sont déjà bien structurés, un accompagnement fort de l'Agence d'urbanisme est apparu opportun. Sa compétence est reconnue et grâce à elle nous gagnons du temps pour identifier une solution technique et les indicateurs pertinents à rechercher. Cette année débute la déclinaison d'un géoclip qui nous sera spécifique, mais qui bénéficiera des apports du géoclip métropolitain.

La seconde est le fait que notre territoire est maintenant confronté, toutes proportions gardées, aux défis rencontrés depuis maintenant 20 ans à Lyon. Je pense notamment à la prise en compte de nouvelles mobilités, au réaménagement des grandes voiries, à de nouvelles formes urbaines...

Là aussi bénéficier de l'expérience de l'Agence d'urbanisme peut permettre de répondre plus vite aux questions que nous nous posons.

### Notre territoire a longtemps vécu sur lui-même, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Il pouvait se le permettre car son développement économique est avant tout endogène. Et nous avons bénéficié également de notre statut de Préfecture de l'Ain. Mais depuis plusieurs années, les liens se sont accentués avec l'agglomération lyonnaise. Nous ne devons pas nier cette influence, il suffit de constater le flux pendulaire quotidien.

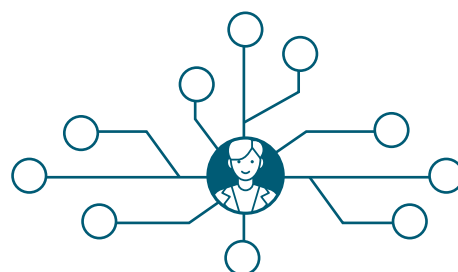
Pour ne pas la subir mais composer avec elle, nous souhaitons entrer plus fortement en dialogue avec la Métropole de Lyon mais aussi avec les territoires qui composent ce que l'Agence d'urbanisme appelle l'aire métropolitaine car certains nous ressemblent.

Nous pouvons apporter nos atouts dans la construction de ce vaste ensemble territorial. La crise sanitaire a révélé que les villes moyennes et les territoires ruraux avaient un nouveau défi à relever, celui d'une attractivité retrouvée. Cela ne peut pas se faire contre mais avec la Métropole de Lyon. Et il ne faut pas oublier que nous sommes également sous l'influence du Franco-Genevois. Être à l'interface de deux Métropoles européennes est une spécificité dont nous devons faire une force.

# QU'EST-CE QU'UN ANIMATEUR D'OBSERVATOIRE ?

Urbalyon anime cinq observatoires partenariaux qui ont vocation à apporter de la connaissance et de l'analyse pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

L'observatoire de l'économie, de l'emploi et de l'insertion (Opale) a été le dispositif précurseur de cette ambition, rejoint depuis par les observatoires de la mobilité et des déplacements, de l'habitat et des loyers, de la cohésion sociale et territoriale et des espaces agricoles et naturels.



## Un socle de connaissances mobilisé quotidiennement au profit des membres

Le rôle des observatoires consiste à mobiliser, structurer, traiter et analyser les bases de données dans l'objectif de les mettre à disposition et de les valoriser auprès des membres et partenaires.

Urbalyon dispose d'une connaissance fine des territoires et des politiques publiques à l'échelle du carré métropolitain. Il s'agit du plus large espace d'observation, regroupant 1 300 communes dans un cadre de 125 km de côté.

Les variables et indicateurs définis viennent ainsi nourrir les missions d'études, en permettant de dresser des portraits de territoire, de poser les éléments de diagnostic nécessaires pour accompagner nos membres et partenaires et territorialiser les politiques publiques.

Devant la complexité des phénomènes à appréhender, les observatoires ont le souci de renouveler leurs méthodes, de croiser les thématiques et de décloisonner les analyses pour une meilleure compréhension des sujets.

## Un outil au service du dialogue et de la mise en action entre les partenaires

L'Agence dispose ainsi d'un capital historique de données, d'analyses, de connaissances permettant de remonter le temps pour identifier les tendances, comprendre les évolutions, repérer les facteurs de rupture... Véritable outil de monitoring, l'offre de service à ses membres et partenaires s'est enrichie de l'appli Géoclip permettant à chacun la cartographie des données.

Comités techniques et de pilotage, clubs d'acteurs, ateliers partenariaux, groupes de travail, focus sont autant d'occasions de fédérer autour de préoccupations communes et d'enrichir les approches quantitatives par le regard d'experts, de techniciens, de témoins... ou encore la parole d'habitants, d'usagers, de citoyens.

L'expertise des observatoires partenariaux et leur culture du dialogue sont aujourd'hui de plus en plus mobilisées pour accompagner la mise en action et à la bonne échelle, comme en témoignent les travaux en cours sur les transitions en œuvre au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise. •

Les déplacements reflètent les interactions entre les territoires, et mobilisent les réseaux des autorités organisatrices et gestionnaires d'infrastructures. L'observatoire permet à ces acteurs d'agréger leurs données et d'en croiser la lecture. Pour le trafic routier par exemple, il a permis de construire un suivi régulier et pédagogique de l'évolution des comptages routiers au centre et aux portes de l'agglomération lyonnaise. Cette observation pérenne est complétée aujourd'hui des comptages cyclables et des données des transports collectifs, pour un suivi multimodal.



**Thibaut Descroux,**  
animateur de l'observatoire  
des déplacements

L'observatoire de la cohésion sociale et territoriale permet une connaissance partagée des quartiers de la politique de la ville et de leurs habitants, en associant l'État, les services de la Métropole de Lyon et les acteurs impliqués (communes, bailleurs sociaux, Caf, Rectorat, Pôle emploi, établissements scolaires, centres sociaux...).

La fonction d'animation est essentielle pour travailler ensemble et alimenter l'action sur le terrain d'une connaissance quantitative et qualitative. Ce travail se formalise par la réalisation de focus sur les quartiers, de cahiers thématiques (sur des sujets comme l'éducation, le chômage, le RSA...) ainsi que d'enquêtes auprès des acteurs et des habitants...

Les ateliers méthodologiques et l'application en ligne « atlas des quartiers » permettent en plus aux équipes projet d'approfondir leur connaissance des territoires.



**Nicole Frenay**  
animatrice de l'observatoire  
de la cohésion sociale  
et territoriale

L'animation est dans l'ADN de l'Opale. Ce qui distingue cet observatoire, c'est sa capacité à mettre autour de la table des partenaires, de Pôle emploi à la Banque de France, en passant par l'Insee ou encore les chambres consulaires pour faire parler les chiffres de la conjoncture locale. Chaque trimestre, ils apportent leur expertise pour *in fine* coproduire un bulletin de santé économique encore plus pertinent car enrichi de ces connaissances de terrain.



**Caroline Testut et Vincent Couturier,**  
animateurs de l'Opale,  
observatoire de l'économie,  
de l'emploi et de l'insertion

Dans le fonctionnement de l'observatoire de l'habitat, les temps forts jouent un rôle essentiel. La réunion des utilisateurs de Géoclip permet d'être à l'écoute des besoins de chacun en matière de suivi des dynamiques territoriales. L'atelier annuel est l'occasion d'une prise de hauteur et d'une mise en débat des travaux autour d'un sujet, cette année la crise sanitaire et le logement. Le Club Habitat est un comité plus restreint d'échanges sur la conjoncture immobilière, entre professionnels et élus. Sans oublier l'observatoire local des loyers qui associe les professionnels de l'immobilier et les structures représentatives des locataires. Toutes ces instances incarnent le partenariat et la diversité des travaux menés.



**Mathilde Aladame,**  
animatrice de l'observatoire  
de l'habitat

Dernier né des cinq observatoires partenariaux, voulu pour la connaissance des espaces agricoles et naturels, l'OPÉAN a rapidement exploré d'autres sujets, comme l'alimentation et les ressources, sous des angles variés, comme celui des filières économiques. L'observatoire apporte non seulement des connaissances qui révèlent les interdépendances entre les territoires mais anime également le dialogue entre les acteurs. Cette mise en réseau est un enjeu pour la transition vers un système alimentaire et des modèles agricoles résilients.



**Bertille Joli et Philippe Mary,**  
animateurs de l'observatoire des  
espaces agricoles et naturels



# Nos instances

Structure associative, UrbanLyon est constituée de membres de droit, de membres adhérents et de partenaires associés répartis au sein de quatre collèges.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration. Ces instances sont réunies régulièrement, notamment pour la préparation et le suivi du programme de travail partenarial de l'Agence d'urbanisme. Un Bureau est chargé d'en instruire et d'en mettre en œuvre les décisions. Les instances ont été renouvelées le 18 septembre 2020.



## La Présidente

La Présidente de l'Association est **Béatrice VESSILLER**, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, du foncier et du cadre de vie.

## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'**organe de décision et de contrôle interne**. Il est composé de 24 administrateurs et se réunit quatre fois par an.

Le 1<sup>er</sup> collège dispose de 14 administrateurs, chacun de ses membres étant représenté.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> collèges désignent chacun 5 administrateurs.

## Le Bureau

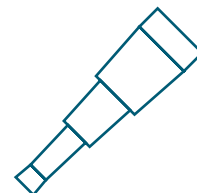
Le Bureau associé à la Présidente est composé de six administrateurs élus :

- **Christiane AGARRAT**,  
Vice-présidente du Conseil départemental du Rhône ;
- **Jérémy CAMUS**,  
Vice-président du Sepal ;
- **Michèle CEDRIN**,  
Conseillère de la Communauté d'agglomération Vienne Condrieu ;
- **Christiane CHARNAY**,  
Conseillère de la Métropole de Lyon ;
- **Raphaël MICHAUD**,  
Adjoint au maire de Lyon ;
- **Renaud PAYRE**,  
Vice-président de la Métropole de Lyon.

et du représentant du Préfet (**Jacques Banderier**, directeur départemental des territoires du Rhône).

## L'Assemblée générale

L'Assemblée générale approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations. Elle se compose des **représentants des membres de droit et adhérents**. Elle est réunie deux fois par an et est composée de 74 personnes (au 1<sup>er</sup> avril 2021).



### LE 1<sup>ER</sup> COLLÈGE regroupe les membres de droit

- Métropole de Lyon
- État
- Département du Rhône
- Sepal
- Sytral
- Epora
- Pôle Métropolitain

### LE 2<sup>E</sup> COLLÈGE regroupe les membres adhérents des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors agglomération lyonnaise au sens Sepal) : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes en charge des Scot

- Communauté d'agglomération Annonay Rhône
- Communauté d'agglomération Grand Bassin de Bourg-en-Bresse
- Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
- Communauté d'agglomération Vienne Condrieu
- Communauté de communes de La Dombes
- Communauté de communes de La Plaine de l'Ain
- Communauté de communes de la Vallée du Garon
- Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
- Commune de Bourgoin-Jallieu
- Commune de Chasse-sur-Rhône
- Commune de Romans-sur-Isère
- Commune de Tarare
- Commune de Vienne
- Syndicat mixte du Scot de l'Ouest Lyonnais
- Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
- Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
- Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
- Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

### LE 3<sup>E</sup> COLLÈGE regroupe les communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes, établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public qui contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise.

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Agence régionale de santé
- Banque des Territoires
- Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône
- Communauté de communes de l'Est Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon
- Commune de Caluire-et-Cuire
- Commune de Chaponnay
- Commune de Lyon
- Commune de Saint-Fons
- Commune de Saint-Priest
- Commune de Vaulx-en-Velin
- Commune de Vénissieux
- Commune de Villeurbanne
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat
- Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
- Syndicat mixte Plaines Monts-d'or

### LE 4<sup>E</sup> COLLÈGE réunit des structures avec lesquelles UrbaLyon a signé une convention de partenariat.

Elles sont au nombre de 10 : ABC HLM, l'Aderly, l'Alec, le CAUE Rhône - Métropole de Lyon, le Crous, Hespul, la Serl, l'Université de Lyon ainsi que les 3 autres Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Métropole, Région grenobloise et Région stéphanoise).

## Séminaire technique Zéro artificialisation nette

### « Engager l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne dans une trajectoire de sobriété foncière : questionner les modèles d'urbanisation, infléchir les pratiques »

Les questionnements seront les suivants : en quoi les évolutions législatives actuelles et les objectifs de l'Etat imposent un changement de paradigme et induisent une évolution des pratiques des acteurs de la chaîne de l'aménagement ? Quels impacts l'objectif « ZAN » induit-il sur les modèles d'urbanisation et sur les documents de planification stratégique ?

**| 30 AVRIL 2021 |**

## Cycle de formation à Géoclip

(réservé aux membres et partenaires)

Suite à la mise en ligne du nouveau site internet d'UrbaLyon ([www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)), l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise propose des formations vous permettant la prise en main de l'outil Géoclip de cartographie de données.

Deux niveaux de formation sont proposés :

- le niveau 1 pour la prise en main de l'outil,
- le niveau 2 pour importer vos propres données.

Prochaines dates

**Niveau 2 | 04 MAI 2021 |**

**Niveau 1 | 01 JUILLET 2021 |**

D'autres dates seront proposées à l'automne 2021

## Les Jeudis du Paysage

UrbaLyon est membre du Réseau Paysage de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Il fédère l'ensemble des acteurs qui participent à la prise en compte de cette politique, à la création de ressources et à la sensibilisation des citoyens. Il a pour objectif d'accroître la qualité des paysages, de partager une culture commune à travers les expériences de chacun, de mettre en lien les acteurs, de construire des actions de formation et de sensibilisation.

Les prochains rendez-vous

**| JEUDI # 4 | 29 AVRIL 2021 |**

**Sols et paysage, vers une sobriété foncière**

**| JEUDI # 5 | 27 MAI 2021 |**

**La nature comme levier de la transition**

**| JEUDI # 6 | 24 JUIN 2021 |**

**L'observatoire photographique du paysage**

## Webinaire risques- résilience

L'Agence d'urbanisme anime, pour la Métropole de Lyon, le prochain webinaire du club des métropoles risques-résilience.

Les intervenants : Montpellier Agglo, Nantes Métropole, Saint-Fons et l'Institut des risques majeurs (Irma Grenoble [www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com)).

**| 24 OU 25 JUIN 2021 |**

**LES PROCHAINS CA ET AG  
DE L'AGENCE SE TIENDRONT  
LE 18 JUIN 2021**

## Repères européens / La ville la nuit !

Tel est le thème de la prochaine séance de Repères européens organisée par Urbalyon en format webconférence et présentiel. Repères européens repose sur une démarche de benchmarking. L'objectif de ces scènes d'échange consiste à mettre en avant des initiatives intéressantes, dans les métropoles et territoires en Europe, afin de bénéficier d'un retour d'expériences et d'en tirer des enseignements pour les études de l'Agence.

**| 29 JUIN 2021 |**

## Comité de gouvernance de l'observatoire local des loyers

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise porte, au sein de l'observatoire de l'habitat, l'Observatoire local des loyers (OLL). L'OLL a pour mission de recueillir des données et d'informer sur le fonctionnement du marché locatif privé, pour le compte des acteurs publics, des bailleurs privés, des gestionnaires et des locataires. La prochaine réunion du comité de gouvernance de l'OLL sera consacrée à la présentation des résultats détaillés de l'enquête loyers 2020.

**| 28 JUIN 2021 |**

## Conférence Codatu à Dakar

Dans le cadre de ses activités internationales, Urbalyon renforce ses liens depuis dix ans avec la Codatu, implantée à Lyon, dont elle est membre et partage les objectifs en matière de développement des transports dans les villes du sud.

La **Codatu** (Coopération pour le développement et l'amélioration des transports urbains et périurbains) et l'**Association Climate Chance**, en partenariat avec le **CETUD** (Conseil exécutif des transports urbains de Dakar), s'unissent pour organiser la **Semaine de la mobilité durable et du climat à Dakar**.

Cette semaine sera l'occasion de tenir, de manière simultanée, la **Conférence Codatu XVIII** et le **troisième Sommet Climate Chance Afrique**, ainsi que de célébrer le quarantième anniversaire de Codatu.

**| 13 AU 17 SEPTEMBRE 2021 |**

## 42<sup>e</sup> rencontre des agences d'urbanisme

### **CO-HABITONS !**

La 42<sup>e</sup> Rencontre nationale des agences d'urbanisme sera cette année organisée par la Fédération nationale des agences d'urbanisme.

La crise de la covid-19 et ses conséquences bousculent profondément notre rapport au monde. Cela interrogera probablement durablement nos modes de vie ; nos modes d'habiter et plus largement de faire société.

Comment adapter nos habitats et notre cadre de vie pour y accueillir les nouveaux besoins et les nouvelles attentes des populations (télétravail ; hybridation des espaces accès à la nature...) ? Comment les adapter aux défis du changement climatique ? Comment co-habiter dans l'espace public afin d'en faire des lieux du vivre ensemble ? Comment co-habiter avec la nature ?

Ou encore, comment re-lie les territoires, entre gestion de la proximité et de l'éloignement ?

C'est cet enjeu de l'habiter, et plus largement du co-habiter avec les autres qui sera au cœur des débats de la 42<sup>e</sup> rencontre des agences d'urbanisme.

**| 1<sup>ER</sup>, 2 ET 3 DÉCEMBRE 2021 |**



Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Référente : **Agnès Goux**

Cette revue résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de cette revue a été permise par la mutualisation des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme